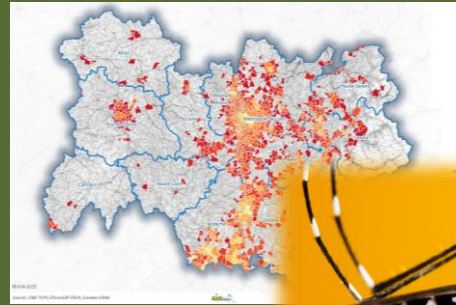


Les espèces à enjeux pour la santé humaine en AuRA

Les surveiller et accompagner les actions de gestion



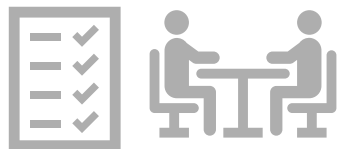
Webinaire - 04 juin 2026 11h-12h

Luca GUIVARC'H

Les espèces à enjeux pour la santé humaine en AuRA

Les surveiller et accompagner les actions de gestion

Programme



Contexte réglementaire
et PRSE4

Objectifs / Place des EESH



Les EESH prioritaires en
Auvergne-Rhône-Alpes

Distribution des espèces
Plan d'actions / Stratégies de lutte



Temps
d'échanges

Webinaire 1 h

11h

12h

Des évolutions réglementaires récentes :

- **Loi du 26 janvier 2016** : Chapitre VIII dans le Code de la Santé Publique dédié à la « **Lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine** »

Décret du 26 avril 2017 : classement de **3 espèces d'ambroisie** dans le CSP

⇒ Arrêtés préfectoraux : lutte obligatoire



Décret du 25 avril 2022 : classement de **2 espèces de processionnaires**



- **Arrêté du 4 septembre 2020** : Obligation d'information aux acquéreurs de végétaux « **susceptibles de porter atteinte à la santé humaine** »

58 espèces concernées : laurier rose, if, datura, noisetier, armoise, angélique ...



- **Décret du 29/03/2019** : Transfert aux ARS des missions de surveillance des insectes porteurs de maladies





Plan régional santé environnement 2024-2028 pour l'Auvergne-Rhône-Alpes

- Objectifs :

- Répondre aux préoccupations des citoyens et des acteurs des territoires sur le lien entre santé et environnement
- Les inciter à agir pour prévenir les risques pour leur santé

- Co-piloté par l'ARS, la DREAL, la DRAAF et la Préfecture de région



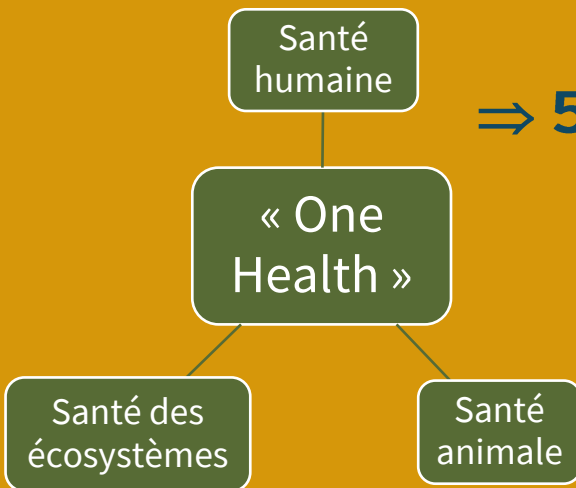
➤ 3 axes

➤ 11 fiches Actions

- Axe 2 : Réduire les expositions

Action 2.1 : Réduire l'exposition de la population aux risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé en expansion en Auvergne-Rhône-Alpes

⇒ 5 Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine à suivre en priorité en A



3 Espèces Exotiques Envahissantes



Ambroisies



Moustique tigre



Berce du Caucase

2 Espèces indigènes proliférantes



Processionnaires (pin / chêne)



Tiques



Plan régional santé environnement 2024-2028 pour l'Auvergne-Rhône-Alpes

5 Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine à suivre en priorité en Auvergne-Rhône-Alpes



Ambrosies



Moustique
tigre



Berce du
Caucase



Processionnaires
(pin / chêne)



Tiques

⇒ **Mettre en commun les stratégies d'action**

- Améliorer la **connaissance de la présence** des espèces
- Améliorer le **diagnostic** précoce pour augmenter la capacité d'agir des patients
- **Agir** contre l'implantation et le développement des espèces par une **approche multi-thématique et intercommunale**
- Développer de **nouveaux moyens d'actions** (mobilisation sociale, lutte biologique ...)



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Les EESH prioritaires en Auvergne Rhône-Alpes

Etat des lieux





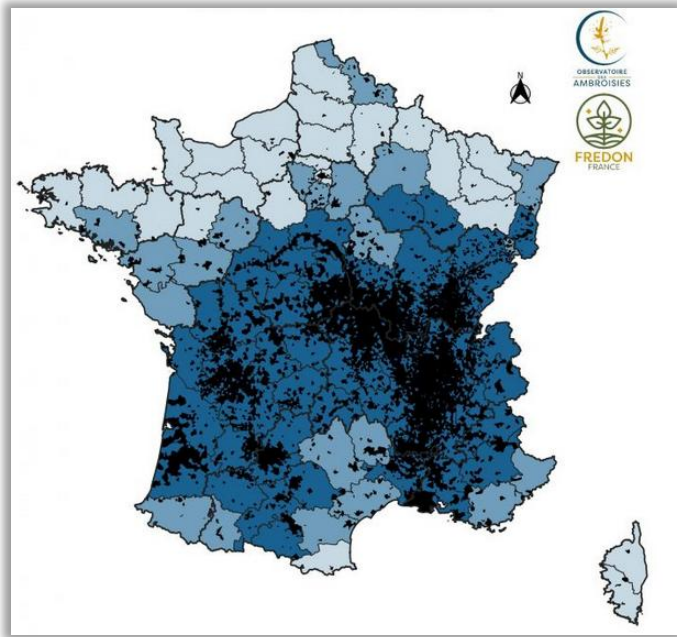
FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Les ambrosies

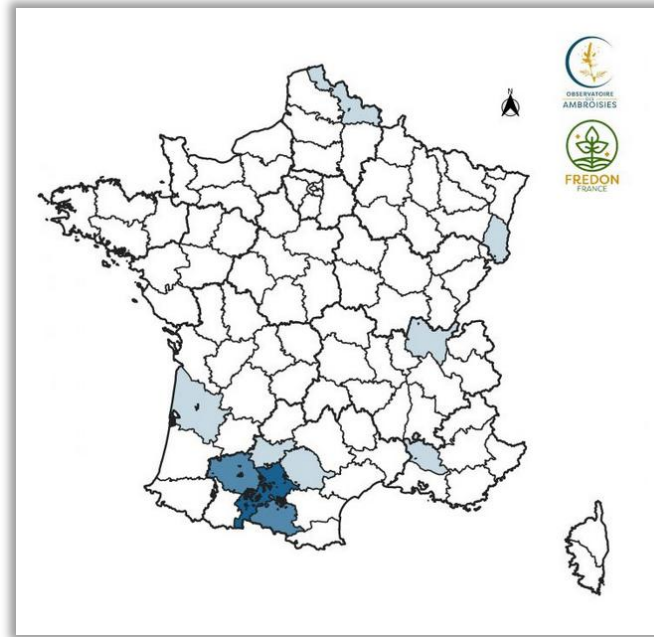
Plantes au pollen allergisant

5 ambrosies classées nuisibles à la santé humaine

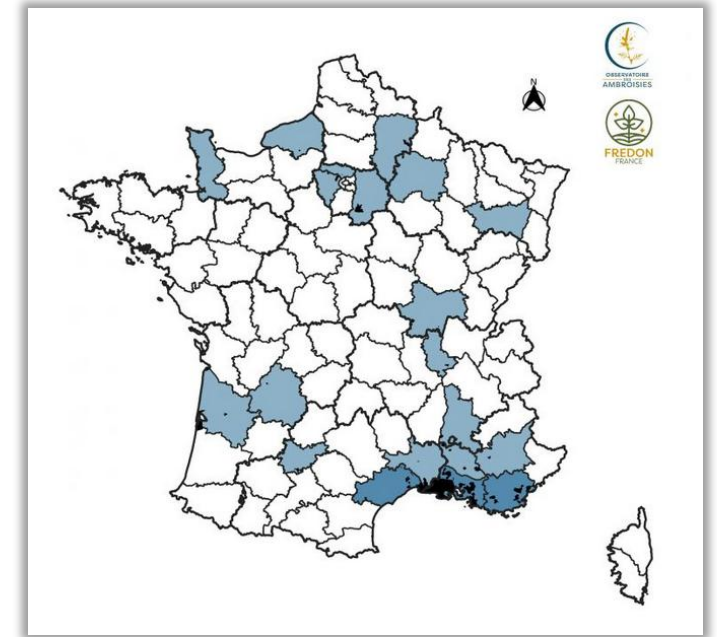
Ambrosie à feuilles d'armoise



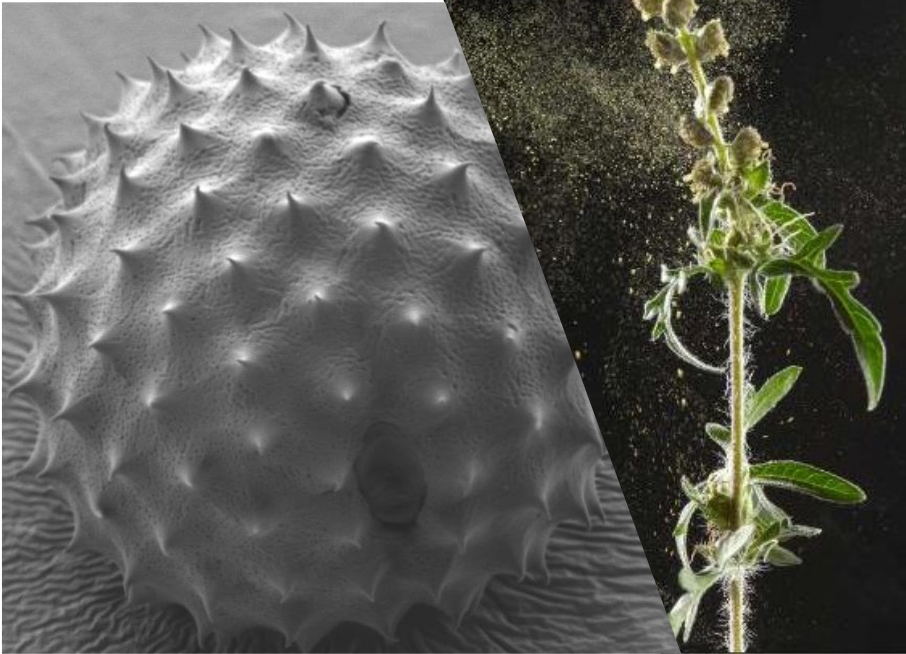
Ambrosie trifide



Ambrosie à épis lisses



Le pollen



Potentiel allergisant classé niveau 5/5 !

⇒ 5 grains / m³ d'air = allergie.

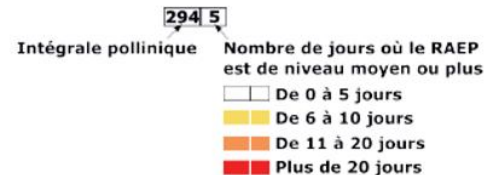
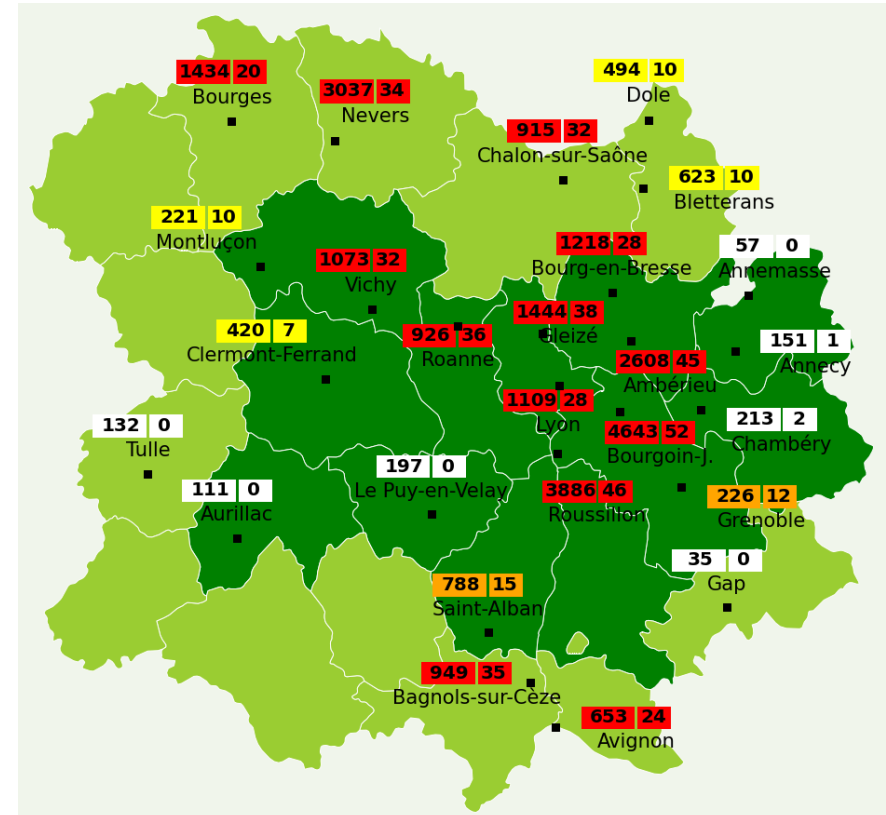
AuRA : ~ 9% de la population est allergique

Jusqu'à 21% dans les zones fortement colonisées par la plante

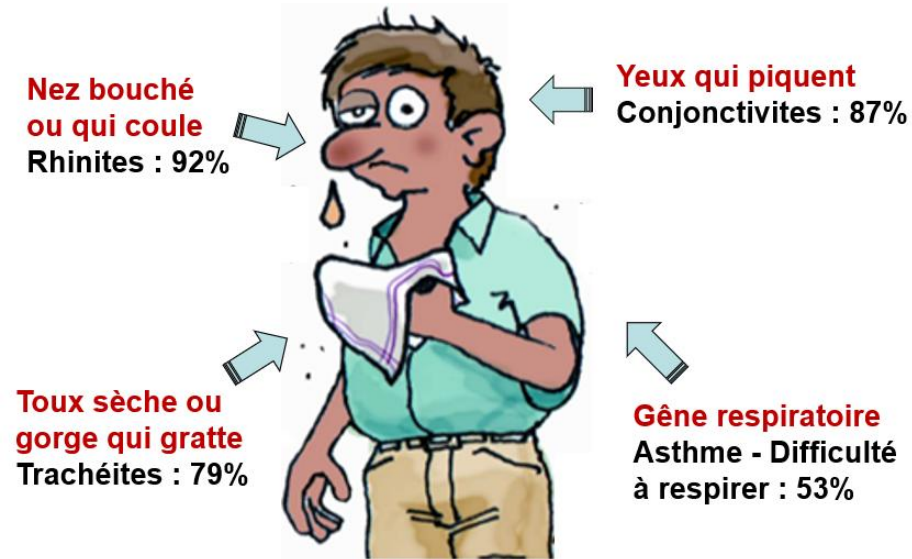
660 000 personnes supposées allergiques !

Coût global de santé : **40 millions €** (données ORS 2017)

Les pollens d'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes en 2024



* Capteurs saisonniers ne fonctionnant que pendant la période de pollinisation de l'ambroisie



Les araines

Dissémination principalement par les activités humaine



2 à 3 mm



Arrêtés préfectoraux de lutte contre l'ambroisie

- ✓ Tous publics concernés
- ✓ En tous lieux
- ✓ Un pouvoir de police spécial attribué au préfet
- ✓ Obligation de prévention et de destruction de l'ambroisie
- ✓ Elaboration de Plans d'Actions Locaux.

Dans l'Allier :
Arrêté n°2539/2019
du 15 octobre 2019

Agence régionale de santé
d'Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation Départementale
de l'Allier

N° 2539 / 2019

ARRÊTÉ
relatif à la lutte contre les ambrosies de type *Ambrosia artemisiifolia* L.,
Ambrosia trifida L. et *Ambrosia psilostachya* DC dans l'Allier

LA PRÉFÊTE DE L'ALLIER,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le règlement (UE) N°574/2011 de la commission du 16 juin 2011 modifiant l'annexe la directive 2002/32/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les teneurs maximales applicables au nitrate, à la métramine, à *Ambrosia* spp. et au transfert de ces substances coxycilostatiques et histomonostatiques, et établissant une version consolidée de ses annexes I et II ;

VU Code de la Santé Publique, notamment :

- les articles L. 1338-1 à L. 1338-5 imposant une lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé humaine ;
- les articles D 1338-1 à D 1338-3 et R 1338-4 à R 1338-10 désignant trois espèces de genre *Ambrosia* et précisant les modalités réglementaires de la lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine ;

VU le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment les articles L. 205-1, R. 205-1, R. 205-2 ;

VU le Code de la Défense, notamment l'article L. 1142-1 ;

VU le Code de Procédure Pénale, notamment l'article R. 48-1 ;

VU le Code de l'Environnement, notamment les articles L. 120-1, L. 172-1, L. 221-1, L. 110-1 ;

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

PLAN D' ACTIONS DEPARTEMENTAL POUR LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE
DEPARTEMENT DE L'ALLIER
2019

Document rédigé suite au Comité de coordination du 28 mars 2019 par l'ARS
Transmis pour validation à Mme la préfète de l'Allier

CONTENU DU PLAN D'ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 :
COORDONNER LES ACTEURS ET LEURS DISPOSITIFS
POUR LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

SOUS-OBJECTIFS STRATEGIQUE 1.1 : Mettre en place le comité de coordination départemental

Objectifs opérationnels :

- Mobiliser les acteurs concernés par les actions de lutte
- Disposer d'un réseau départemental d'acteurs
- Coordonner les actions départementales
- Diffuser les dernières données disponibles (outils, pratique, connaissances) pour le département

SOUS OBJECTIF STRATEGIQUE 1.2 : mettre en place le nouveau dispositif réglementaire

Objectifs opérationnels :

- Disposer d'un nouvel AP répondant à l'évolution réglementaire dont la circulaire interministérielle
- Diffusion la plus large possible de cet AP par les ministères concernés

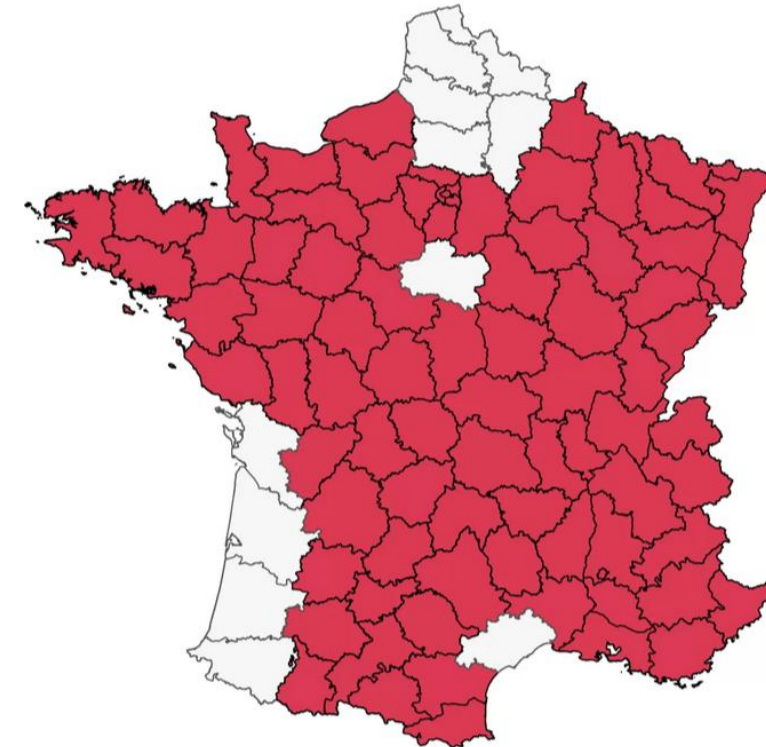
OBJECTIF STRATEGIQUE 2 :
POUR SUIVRE L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES AMBROISIES

SOUS OBJECTIF STRATEGIQUE 2.1 : Surveiller l'évolution de la présence d'ambrosie sur le département et ses conséquences

Objectifs opérationnels:

- Poursuivre et affiner la surveillance de la présence de d'ambrosie
- Connaître et partager les différentes données disponibles
- Evaluer la situation de l'implantation de l'ambrosie dans le département
- Evaluer les impacts sanitaires de l'ambrosie dans le département
- Connaître les périodes de pics de pollution

Carte des départements dotés d'un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les ambrosies (mars 2025)



Stratégie de lutte :

- ✓ Construire un réseau de référents territoriaux.
- ✓ Surveiller la présence et contenir l'expansion de la plante.
- ✓ Eradiquer l'espèce sur les sites de faible présence.
- ✓ Réduire les niveaux de pollens pour réduire l'impact sanitaire.
- ✓ Gérer les stocks semenciers présents dans les sols.



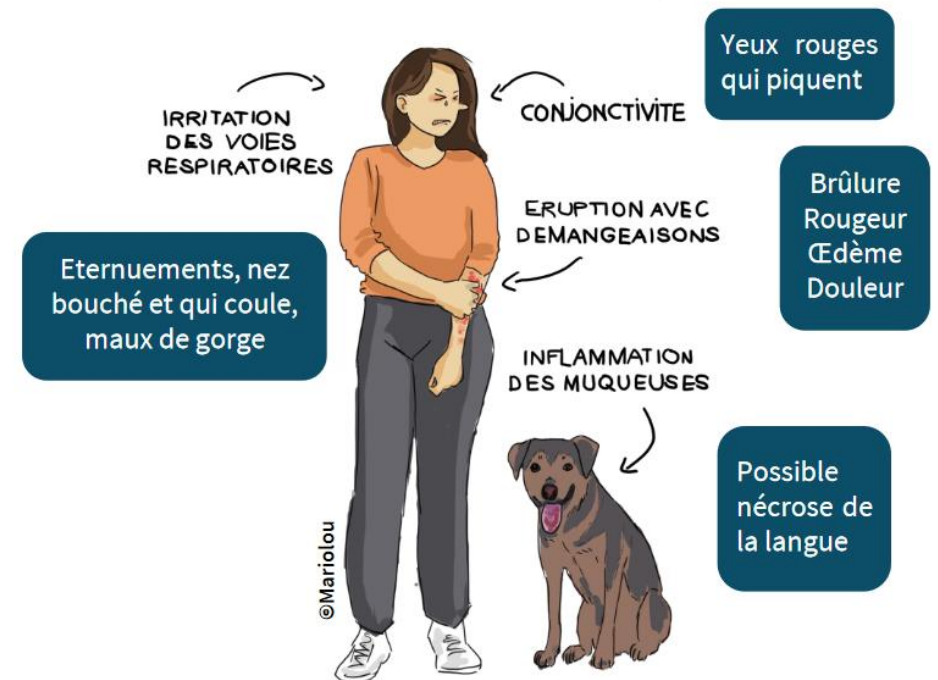
FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Les processionnaires du pin / du chêne

Insectes urticants

Impacts sanitaires

- **Chenilles urticantes** à partir du 3^{ème} stade larvaire.
- Poils (= soies) invisibles à l'œil nu, que les chenilles propulsent comme moyen de défense.
- En se cassant, les soies libèrent une protéine urticante, la *thaumétopoéine*, qui au contact de la peau ou des muqueuses **déclenche des réactions très vives**, chez les humains et les animaux.



Processionnaire du pin

Thaumetopoea pityocampa

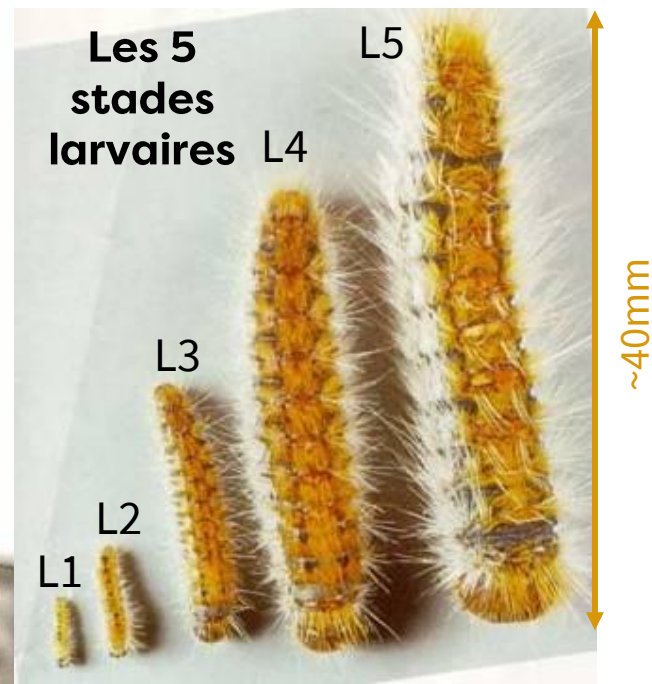
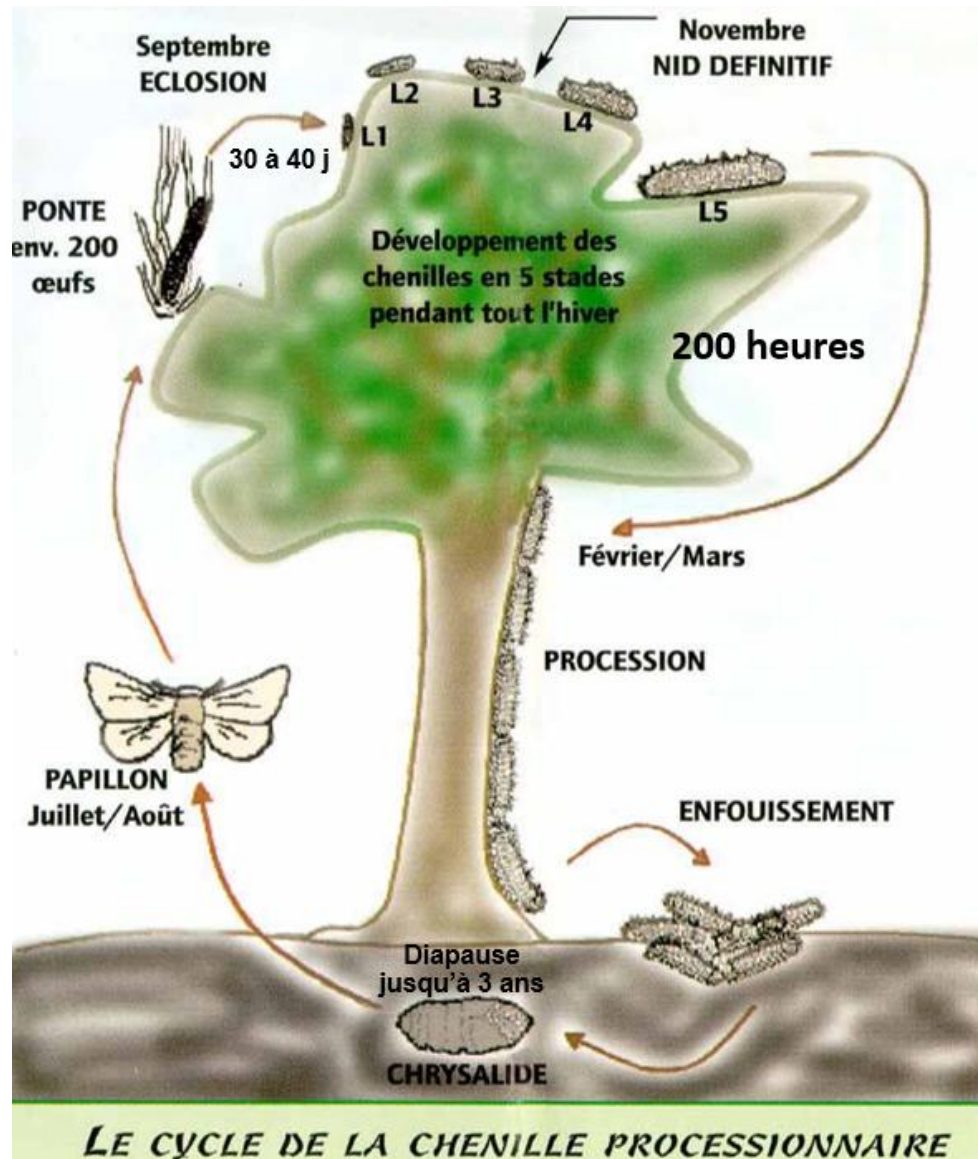
Chenille de couleur foncé, avec de nombreux poils brun orangé et miroirs dorsaux foncés.

La tête est de couleur sombre.

Tâches rougeâtres sur le dessus et les flancs.

Longueur maximale de 50 mm

Gradations des populations : cycles régionaux variant autour de 5 à 7 ans en moyenne



Les processionnaires : distribution régionale

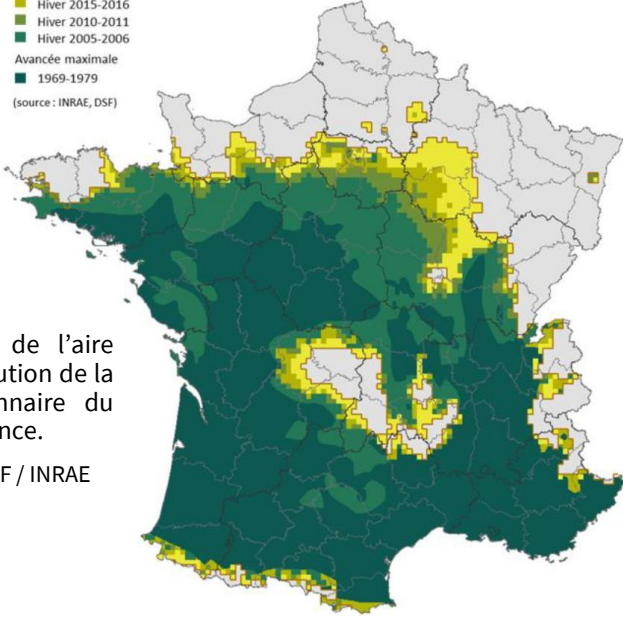
Distribution régionale des observations de processionnaires du pin (2015 – 2023)

État des lieux
selon une grille de 8x8 km

- Hiver 2020-2021
- Hiver 2015-2016
- Hiver 2010-2011
- Hiver 2005-2006

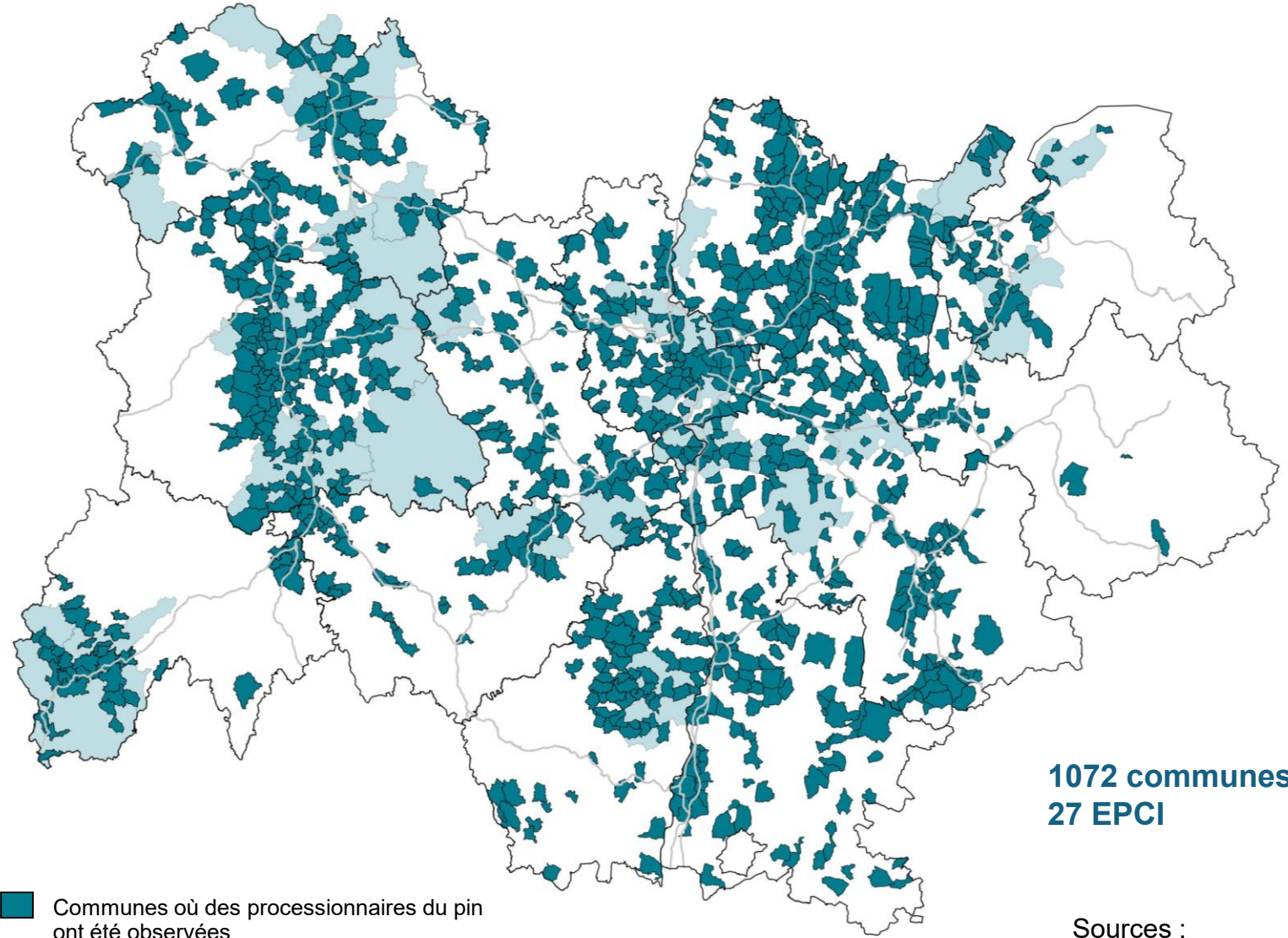
Avancée maximale
1969-1979

(source : INRAE, DSF)



Evolution de l'aire de distribution de la processionnaire du pin en France.

Source : DSF / INRAE



1072 communes
27 EPCI

- Communes où des processionnaires du pin ont été observées
- Intercommunalités ayant déclaré la présence de l'espèce sur leur territoire

Sources :
Biodiv'Aura Atlas
Enquête FREDON AuRA 2023

Processionnaire du chêne

Thaumetopoea processionea

Chenille de couleur gris clair, une ligne dorsale noire, tête noire. Les poils sont plus longs que ceux de la chenille de la Processionnaire du pin.

Longueur maximale de 35 mm

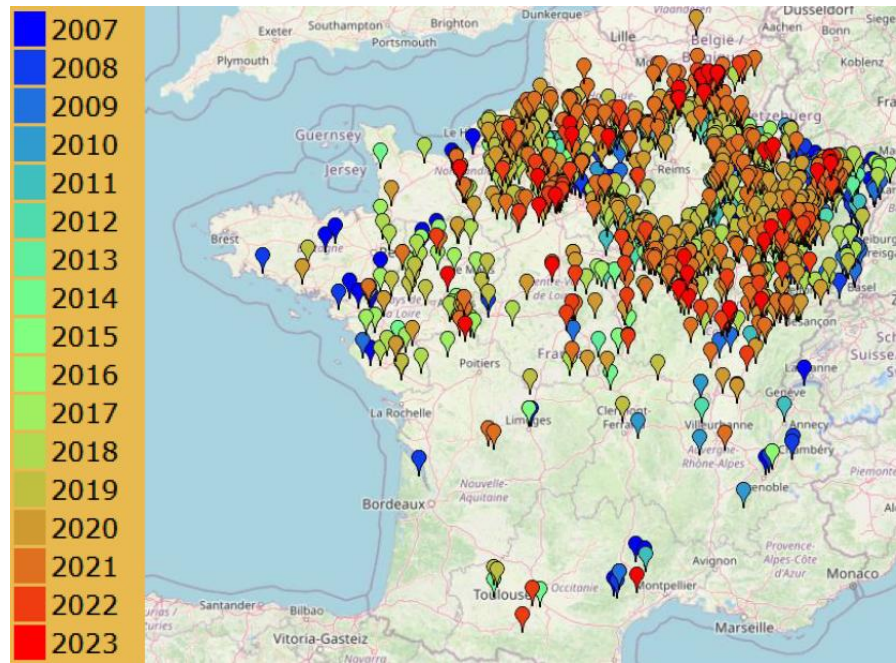
Habitat : chênes à feuilles caduques

Nid en forme de cocon, de couleur brune, accolé au tronc ou suspendu sous une branche

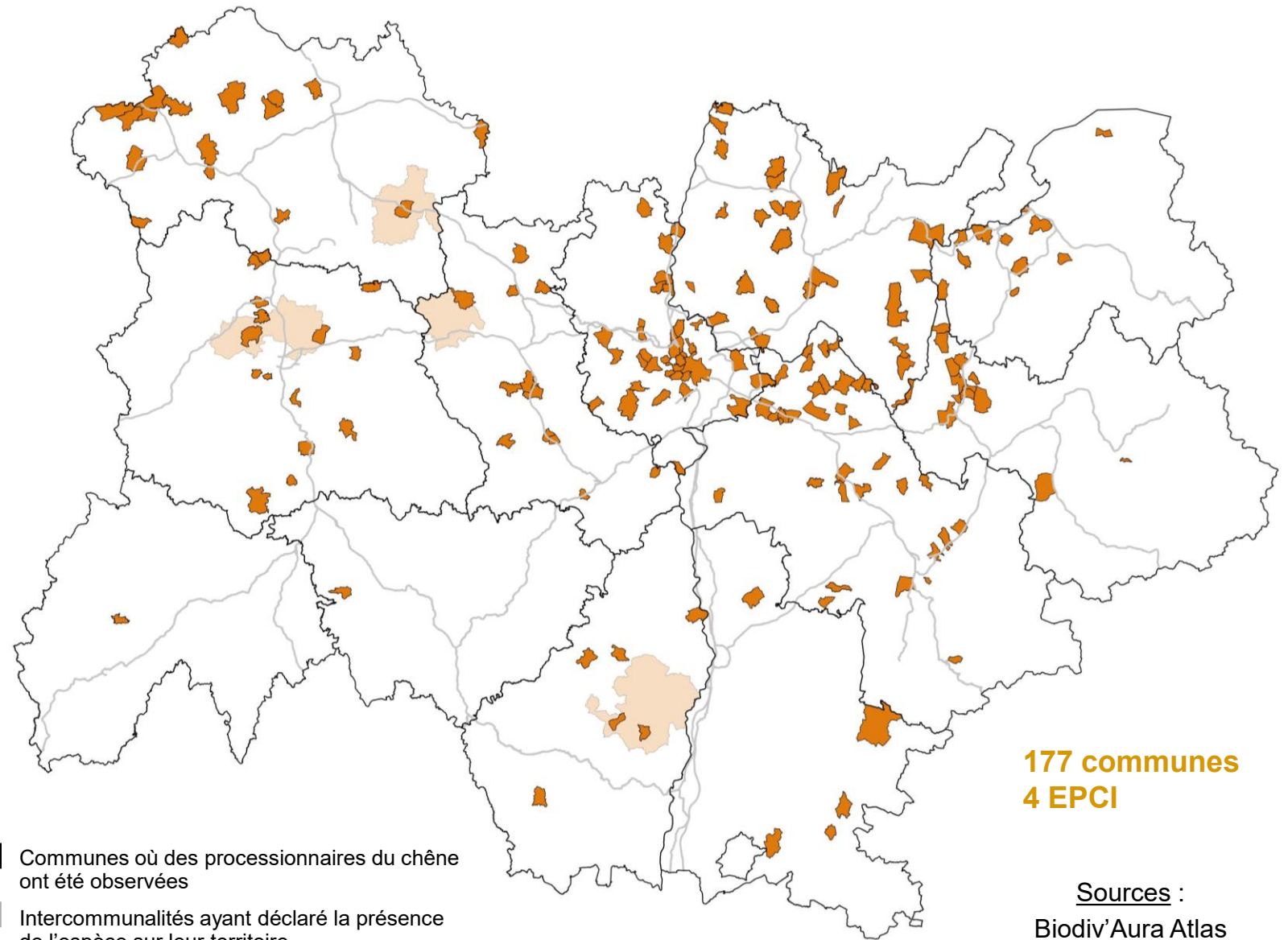


Les processionnaires : distribution régionale



Distribution régionale des observations de processionnaires du chêne (2015 – 2023)



Présence de la processionnaire du chêne en France (2007-2023)
Source : DSF



177 communes
4 EPCI

-  Communes où des processionnaires du chêne ont été observées
-  Intercommunalités ayant déclaré la présence de l'espèce sur leur territoire

Sources :
Biodiv'Aura Atlas
Enquête FREDON AuRA 2023

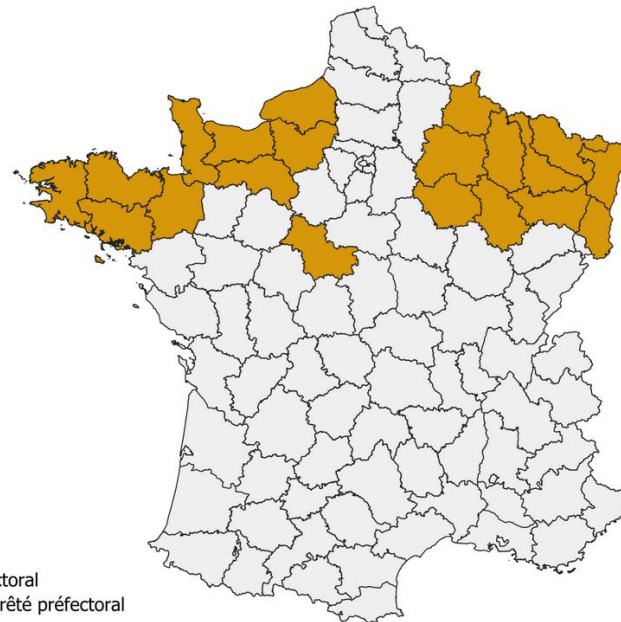
Les processionnaires : contexte réglementaire

Loi 26 janvier 2016 → Chapitre VIII du CSP : « Lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine »

Décret n° 2022-686 du 25 avril 2022 relatif à la lutte contre les processionnaires du chêne et du pin

⇒ Ajout à la liste des EESH (Art. D1338-1)

1^{ers} arrêtés préfectoraux en 2022 en région Grand-Est.
Extension en 2023 en Normandie
Puis en 2024 en Bretagne.



■ Arrêté préfectoral
□ Absence d'arrêté préfectoral

04/2025



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
FREDON FRANCE
OBSERVATOIRE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

PRÉFET DU HAUT-RHIN
Délegation Territoriale du Haut-Rhin
Agence Régionale de Santé Grand Est
Service Santé Environnement

Arrêté N°255/2023/ARS/SE du 31 JUL. 2023
visant à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes des chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*Thaumetopoea processionea* L.)

LE PRÉFET DU HAUT-RHIN
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-19, L. 172-1 et L. 110-1 ;
Vu le code de la santé publique (CSP), notamment ses articles L. 1338-1 à 5 et D. 1338-1 à R. 1338-10 ;
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2541-20 et L. 2542-4 ;
Vu le code de procédure pénale, notamment son article R. 48-116 ;
Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 255-1 et R. 255-2, L. 253-1 et L. 253-7-1 réglementant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des établissements accueillant des personnes vulnérables ;
Vu le décret n° 2022-686 du 25 avril 2022 relatif à la lutte contre la chenille processionnaire du chêne et la chenille processionnaire du pin ;
Vu l'arrêté du 4 mai 2017 modifié relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits biocides et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime ;



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Le Moustique Tigre

Un insecte “piquant”

Le moustique tigre



**GÉNÈRE UNE FORTE
NUISANCE**

Piqures multiples / Facteur de stress



Source : www.fastmed.com

**VECTEUR DE 3 MALADIES
À VIRUS**

Dengue / Chikungunya / Zika



Volet réglementaire

Gestion de la nuisance

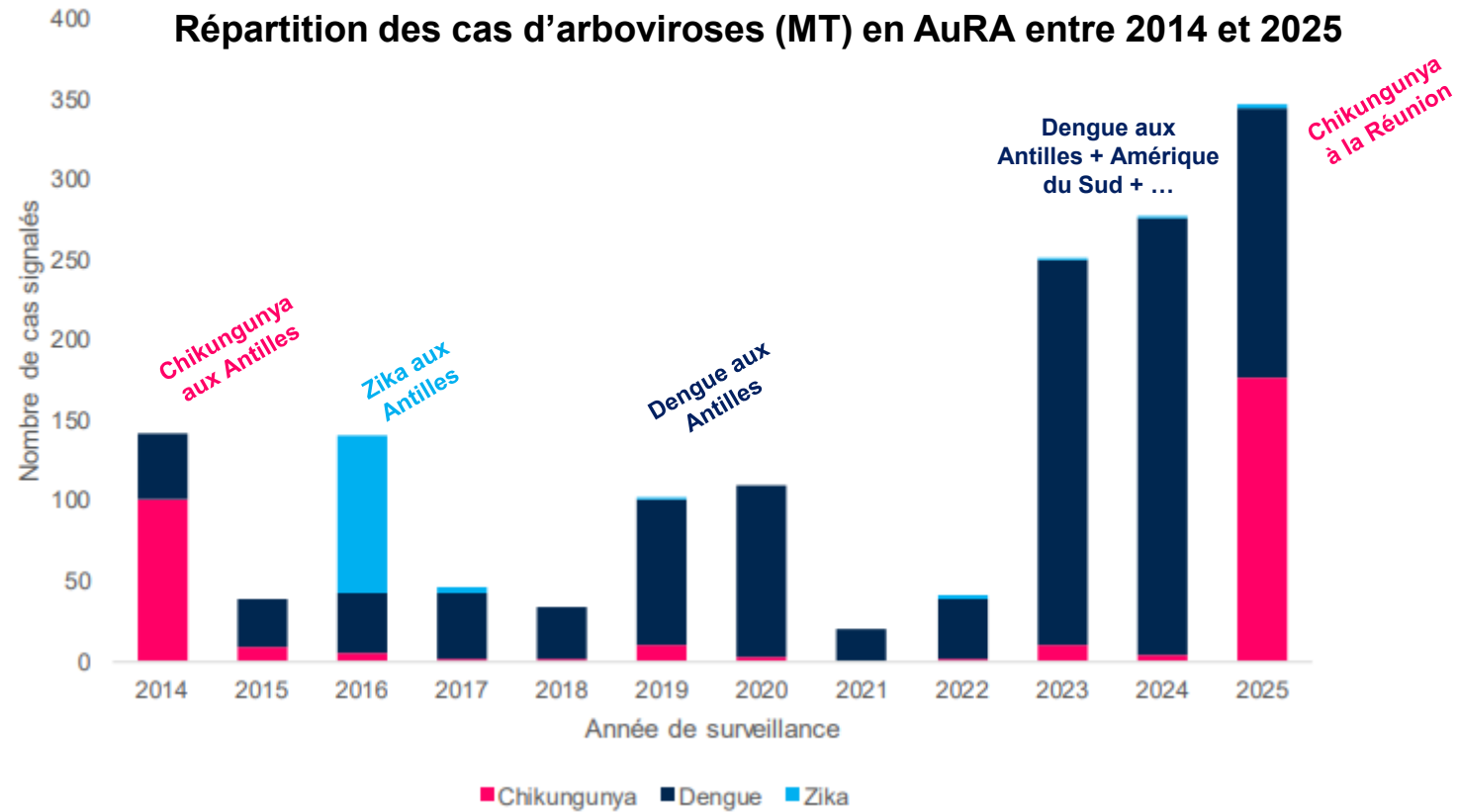
Compétence partagée entre le département (loi de 1964) et les communes (police en matière d'hygiène et salubrité)

Gestion des risques sanitaires :

Actions dites de lutte anti-vectorielle : pilotées et financées par l'Etat - ARS (depuis 2020, Décret du 29 mars 2019)



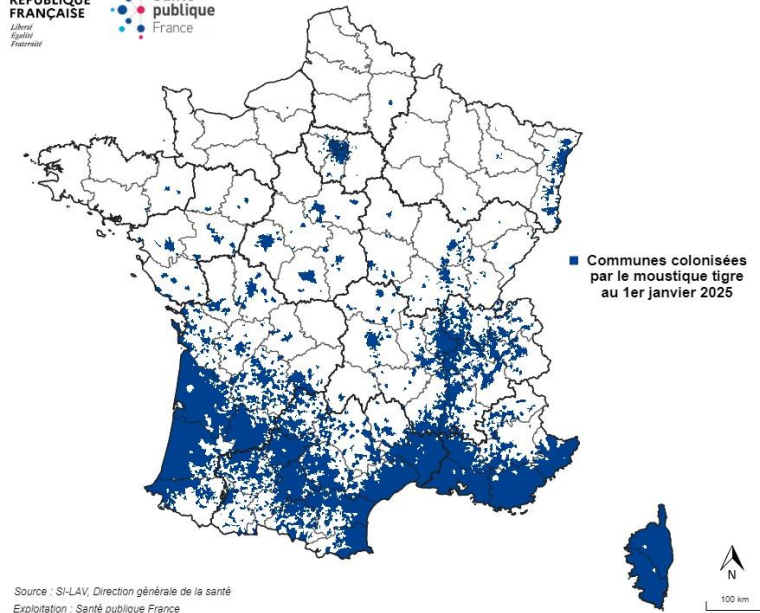
MALADIES



2025

- AuRA :**
- **347 cas importés** d'arbovirose :
168 de dengue / 177 de chikungunya / 2 de zika
 - **57 cas autochtones** d'arboviroses :
4 de dengue / 53 de chikungunya

Le moustique tigre : distribution régionale



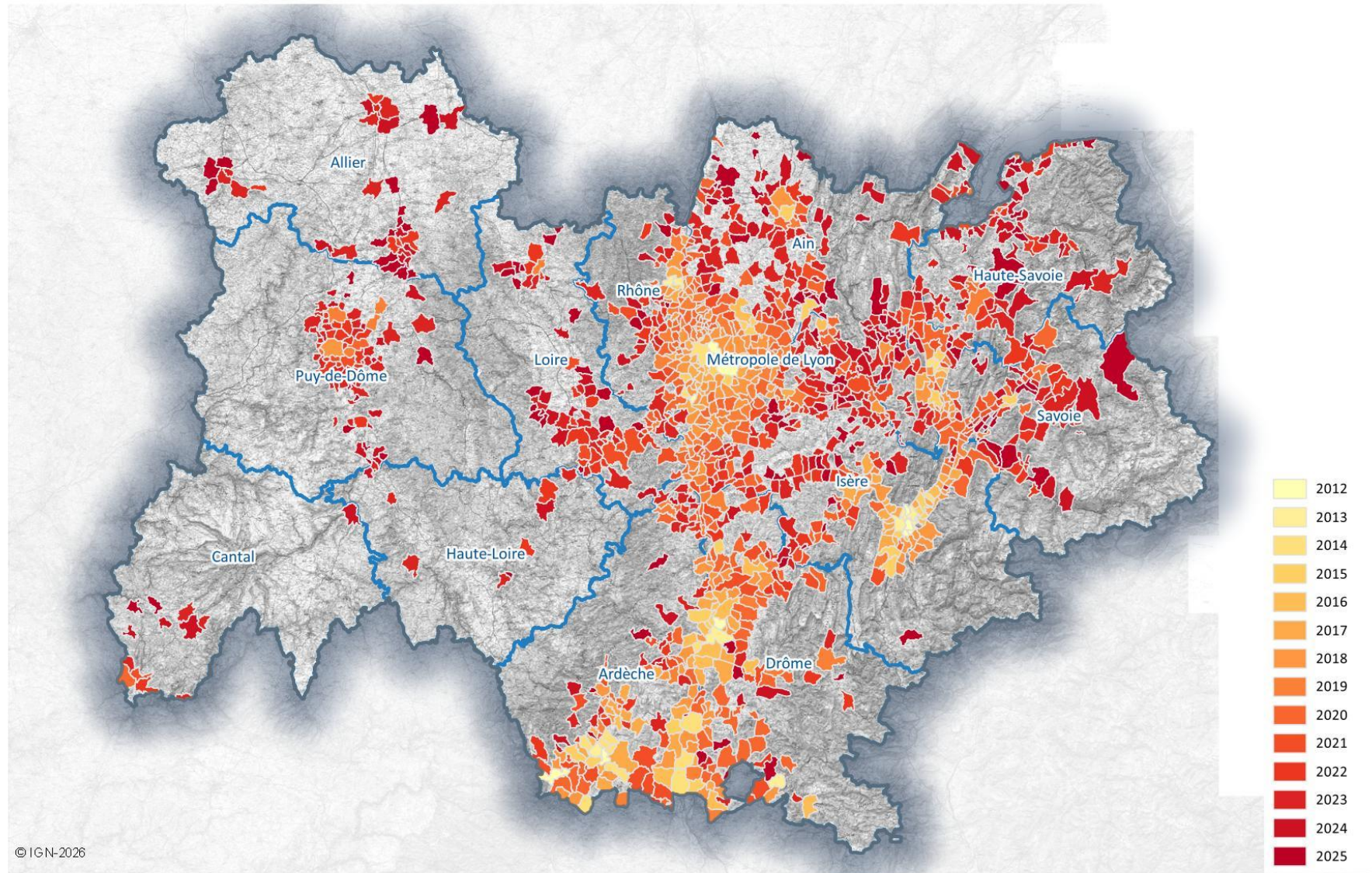
Source : SI-LAV, Direction générale de la santé
Exploitation : Santé publique France

2004 : Arrivée en France

Début 2025 : 81 départements colonisés
(sur les 96 dép. métropolitains)

Au 03/12/2025 :
1328 communes de la région AURA colonisées

Communes colonisées en AURA, 2025

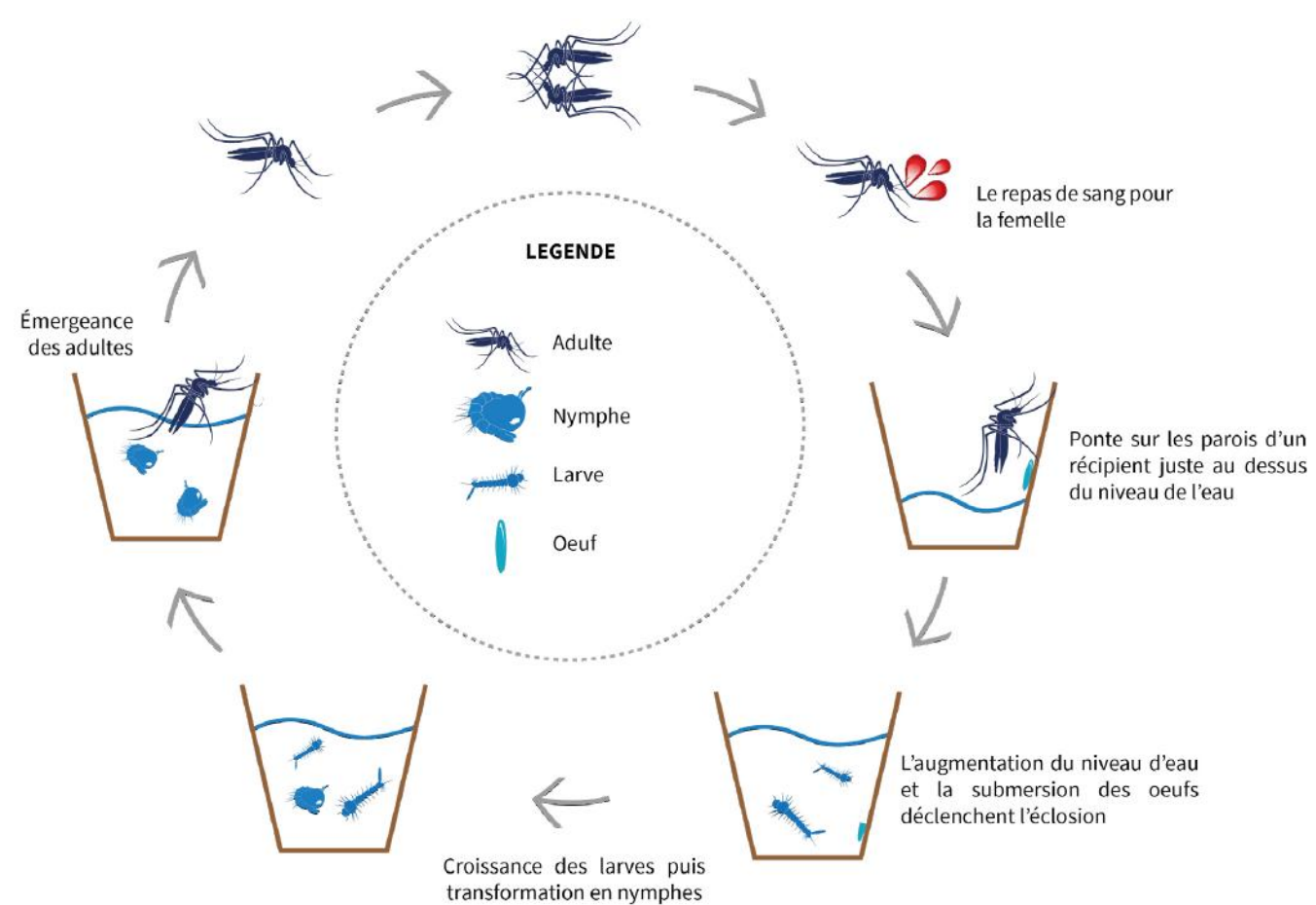


© IGN-2026

Sources: ©BD TOPO, ©ScanDEP ©IGN, Données EIRAD

Le moustique tigre

- Origine : Asie du Sud-Est
- Gîtes naturels : creux de rochers, d'arbres, bambous, broméliacées
- Gîtes artificiels : toutes collections d'eau simulant les gîtes naturels
- Diapause hivernale
- Anthropophile, activité diurne



- Mauvaise aptitude au vol (150 m)
- Espèce très vulnérante
- Fractionnement des repas de sang
- Ponte des œufs sur un support sec
- Habitats larvaires diffus et variés
- Nuisance de mai à fin octobre

Le moustique tigre : les gites larvaires



Entre 80 et 90 % des gites larvaires sont situés sur le domaine privé



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Les tiques

Les tiques



Parasites hématophages (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens)

Lieux de vie : espaces boisés, zones à végétation dense, buissons, herbes hautes.

Une 40aine d'espèces en France

1^{er} vecteur de maladies en Europe, pour moustiques)



Ixodes



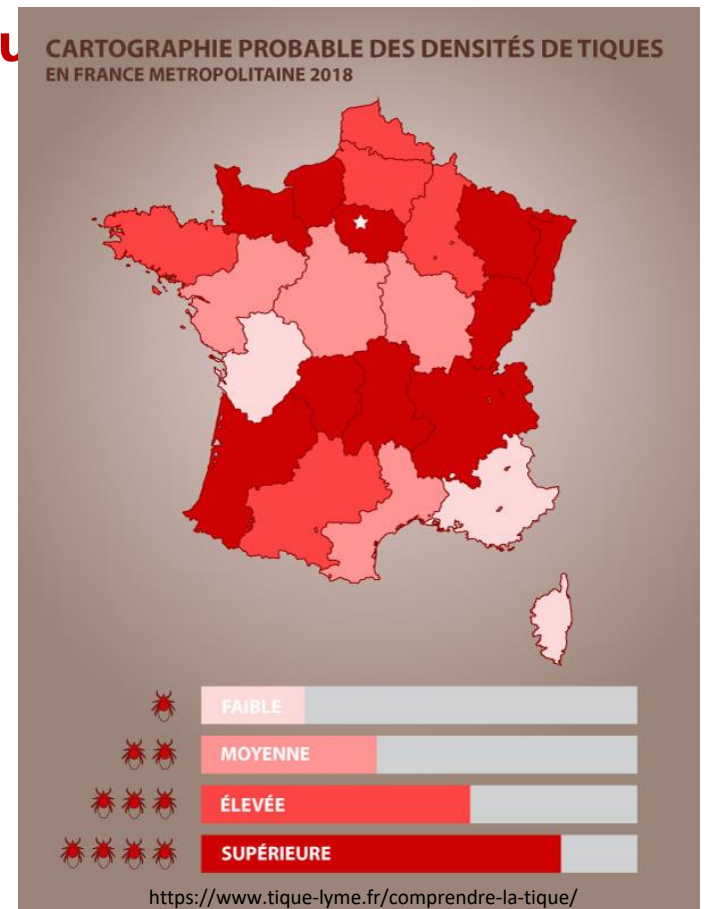
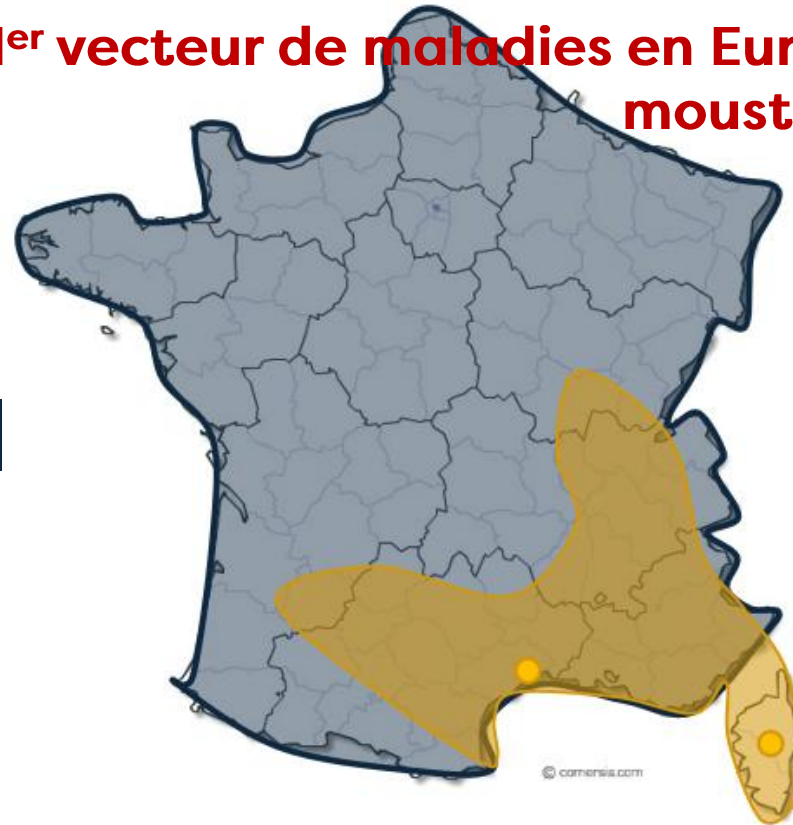
Dermacentor



Rhipicephalus



Hyalomma ●



Le cycle de vie d'une tique est d'environ 3 à 6 ans. Elle a besoin d'un repas de sang entre chaque phase de développement jusqu'à atteindre la maturité.

Les tiques en France vectrices de maladie



Ixodes ricinus

Borrelia, Anaplasma, Babesia, Coxiella, Virus Encéphalite à tique



Dermacentor

Virus de l'encéphalite à tique, Anaplasma, Babesia, Theileria



Rhipicephalus

Rickettsia, Erlichia, Babesia



Hyalomma

Le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC)

Borréliose de Lyme

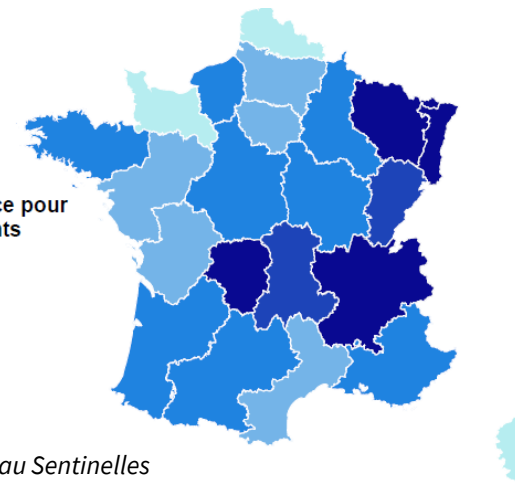
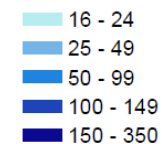
Estimation du taux d'incidence annuel moyen de la borréliose de Lyme en France métropolitaine (2017-2022)

Environ 50 000 cas diagnostiqués par an en France.



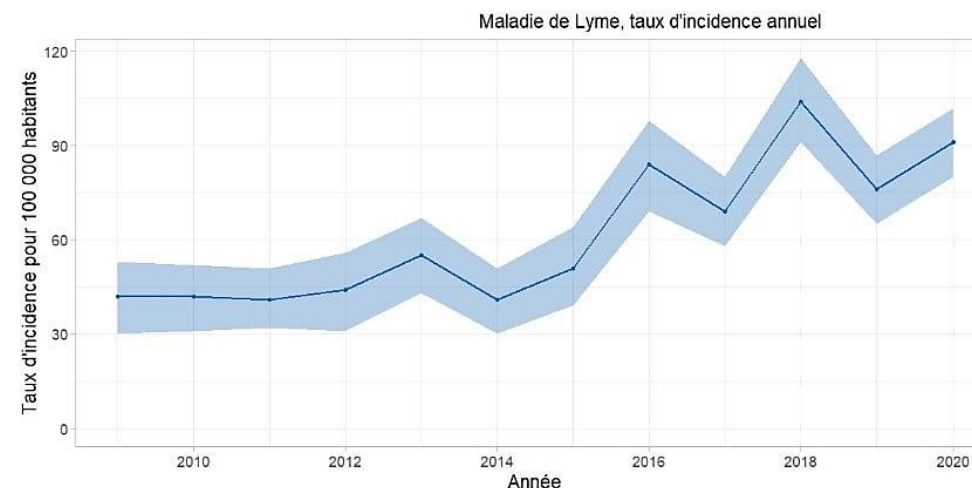
Erythème migrant

Taux d'incidence pour 100 000 habitants



Source : Réseau Sentinelles

Evolution de l'estimation du taux d'incidence annuelle de la Borréliose de Lyme en France entre 2009 et 2020 (Réseau Sentinelles)



Borréliose de Lyme

Données en Auvergne Rhône-Alpes

5 à 20% des tiques sont porteuses de la bactérie *Borrelia burgdorferi*

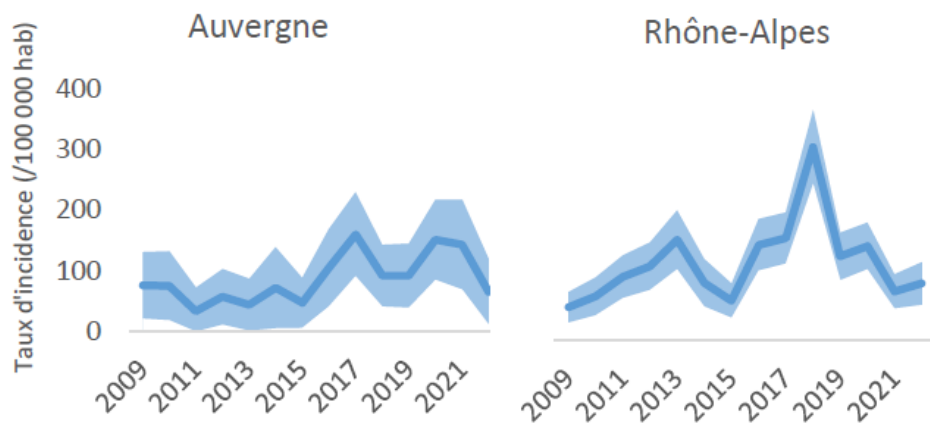
La borréliose de Lyme est endémique en AuRA (taux d'incidence parmi les + élevés en France)

35% des personnes interrogées déclarent avoir été piquées par une tique au cours de leur vie (25% au national) [Baromètre Santé 2019]

En 2022 : **7400 nouveaux cas en AuRA** : 2000 en Auvergne / 5400 en Rhône-Alpes

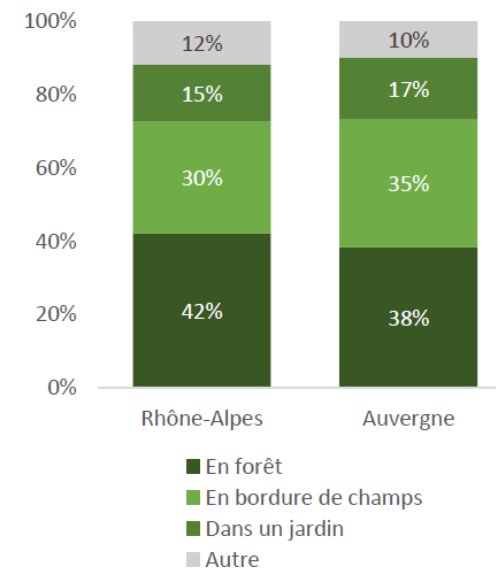
140 cas hospitalisés par an entre 2017 et 2021

Evolution de l'estimation du taux d'incidence annuel des cas de borréliose de Lyme en Auvergne et Rhône-Alpes (2009-2022)



Source : Réseau Sentinelles

Lieux présumés de la dernière piqûre de tique



Source : baromètre Santé 2019



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum

Les dangers d'une grande berce invasive

Berce du Caucase



Lieux de vie :

Prairies, friches, sablières, décharges, lisières forestières, Berges de rivières, zones urbaines, jardins, parcs...

Phototoxicité de la sève :

Provoque de graves brûlures de la peau exposée au soleil (jusqu'au 3^{ème} degré)



Berce du Caucase – Réglementation

Espèce Exotique Envahissante « préoccupante »

Réglementation européenne

- Règlement UE n°1143/2014 du 22/10/2014
- Règlement d'exécution UE 2016/1141 du 13/07/2016 (puis Màj)

⇒ **Interdiction** de détention, transport, utilisation, commercialisation, introduction, libération ...

Réglementation française

- Code de l'Environnement : Art L411-4 à L411-8 ; L415-3
- Arrêtés du 14 février 2018 (+ MàJ du 10/03/2020)

⇒ **Actions de prévention et de gestion préconisées**

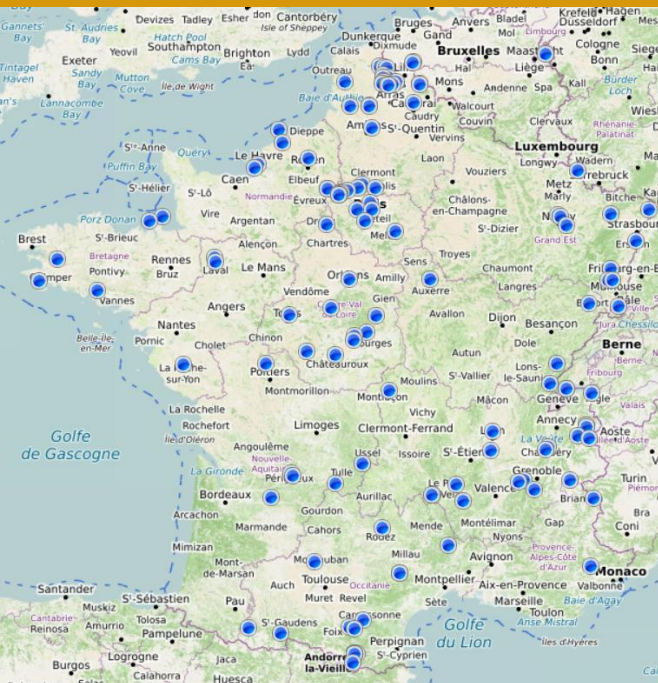
Arrêtés préfectoraux pris localement, rendant sa gestion obligatoire (ex : Bretagne)

Berce du Caucase – Distribution régionale

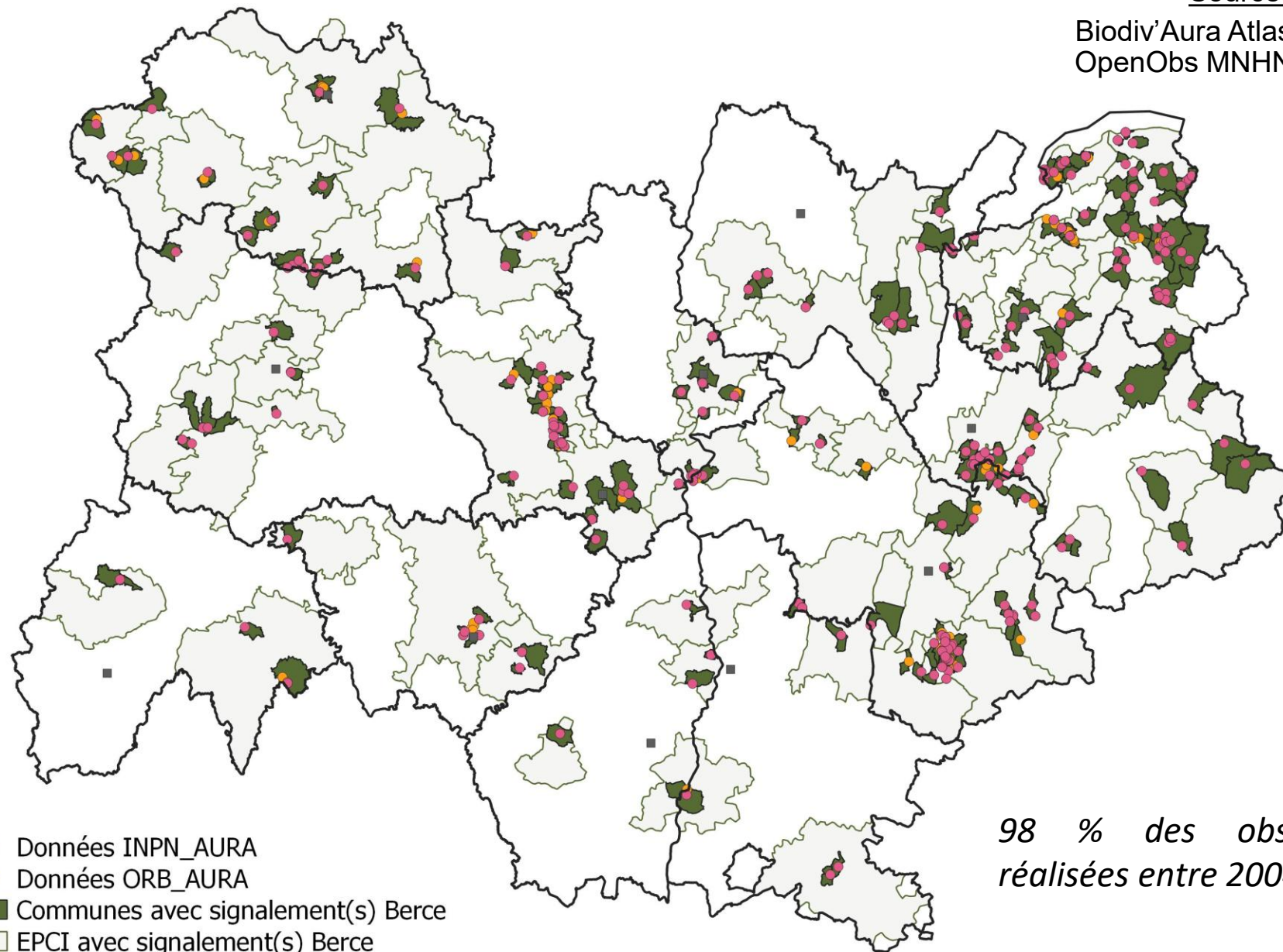
Sources :

Biodiv'Aura Atlas (07/2024)

OpenObs MNHN (12/2024)



Carto Mission Flore Berce du Caucase
Tela Botanica-Fredon-Anses (05-2025)



98 % des observations
réalisées entre 2004 et 2024



Objectif :
Réduire l'exposition
aux EESH



**Plusieurs leviers
d'actions**

**Elaborer un plan
d'actions**

Elaborer un plan d'actions

Les grandes étapes

1. Identifier et former les personnes qui vont construire et animer le plan d'action

2. Diagnostic du territoire : - Quelles espèces présentes et où ?
- Quels niveaux de risque pour la population ?

3. Pour chaque espèce :

- **Quel objectif de gestion** à court / moyen / long terme ?
- **Quels moyens** à mobiliser (financiers / humains) ?
- **Identifier les personnes / structures** pour : la communication / l'animation de la stratégie / le mise en œuvre des actions de lutte / ...

4. Rédiger le plan d'actions *Qui ? Quoi ? Quelles actions ? Où ? Quand ?*
Synthétiser les actions sur des **frises chronologiques** par espèce (annuelles / pluri-annuelles)
+ Frise globale des actions (annuelle)

5. Mettre en œuvre le plan d'action

6. Analyse de l'efficacité + adaptation du plan



Exemple : frise chronologique d'actions pour l'ambroisie

FORMATION

GESTION

COMMUNICATION

Inscription à webinaires, formations
Organisation de sessions de terrain

Sensibilisation
Conseil Municipal

Plan d'Action
Réunion début de campagne

Fauche de sécurité

Fauche efficace n°1

Fauche efficace n°2

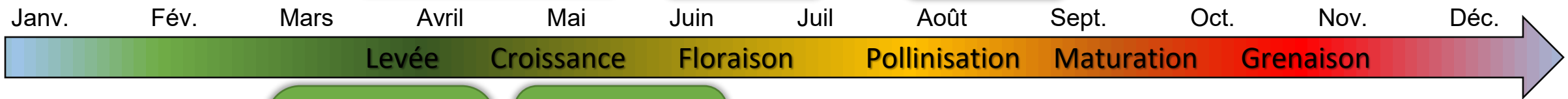
Végétalisation

Echange avec les services communaux

Courrier de signalement



Courrier de relance



Information des administrés

- ✓ bulletin municipal
- ✓ presse
- ✓ panneau
- ✓ appli
- ✓ site web

Journées de l'ambroisie
Ex : organiser un arrachage citoyen

Sensibilisation du grand public (présence d'ambroisie)
écoles, marchés, foires salons...

Tournée de terrain n°1

Tournée n°2

Tournée n°3

Tournée n°4

Bilan annuel

Désignation référent ambroisie

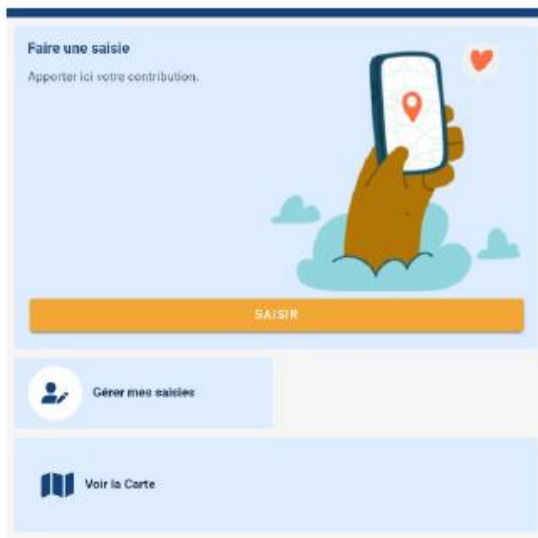
Veille sur Plateforme de signalement



Les méthodes de lutte

Les ambrosies

Signaler et Suivre l'Ambroisie



signalement-ambroisie.atlasante.fr



0 972 376 888

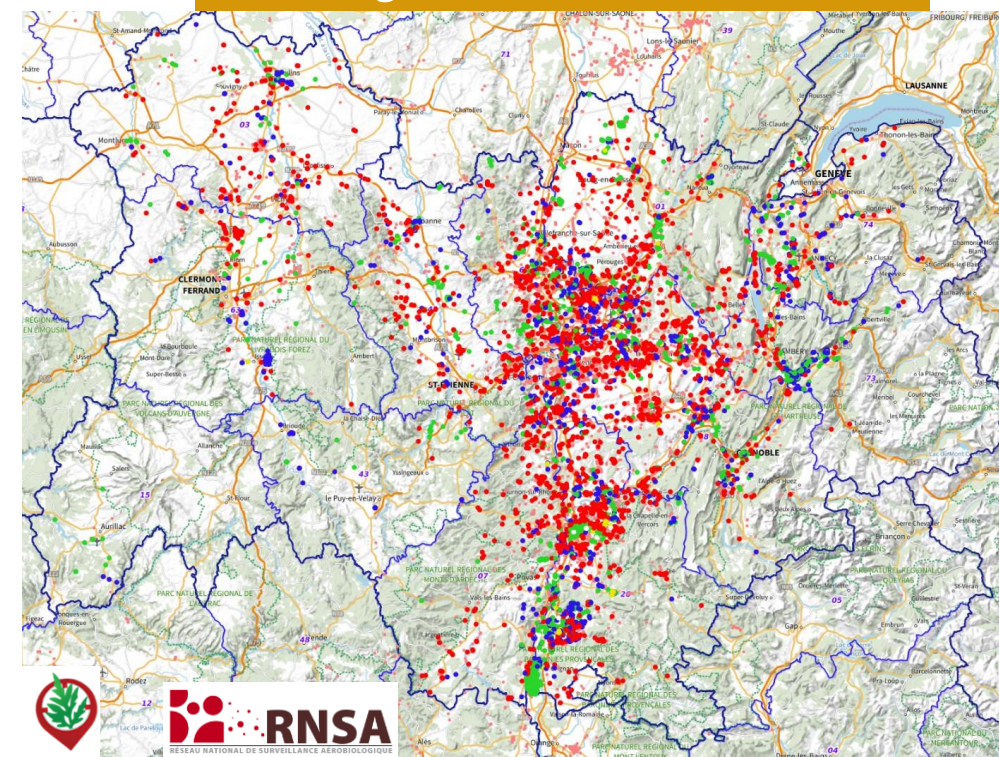


contact@signalement-ambroisie.fr

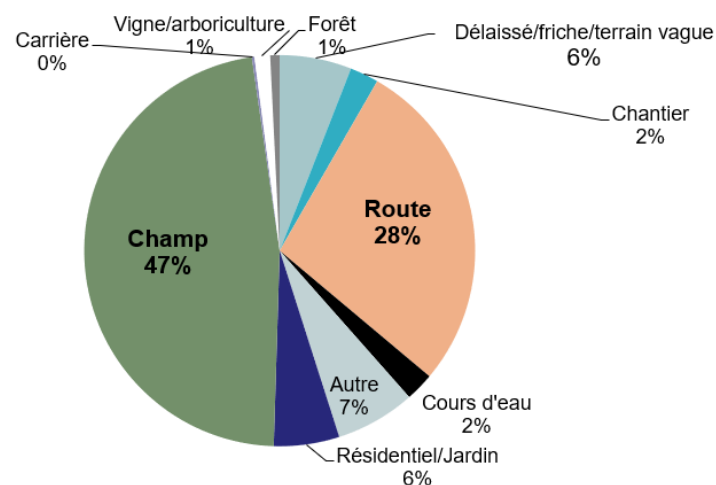


Application mobile

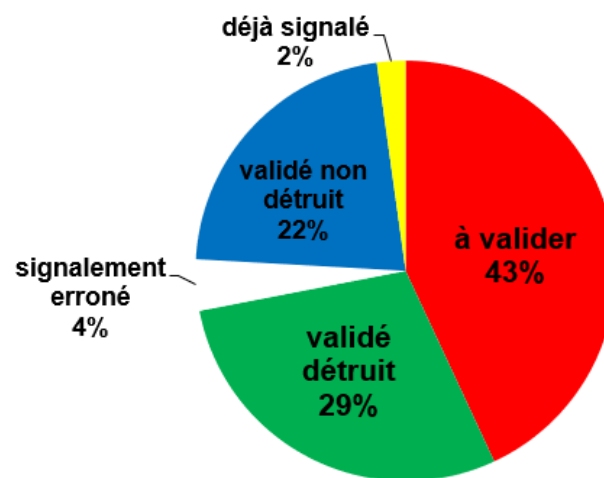
~ 6000 signalements en AuRA en 2024



Type de milieu



Statut



Gestion Préventive

Pour limiter les nouveaux foyers

⇒ Eviter la dispersion des graines par les activités humaines

**Surveillance des terres rapportées
sur chantiers privés, publics**



**Nettoyage / Décontamination
des véhicules et outils**



**Couverture du sol
Paillage / végétalisation**



Gestion Curative

Détruire la plante + épuiser le stock de graines

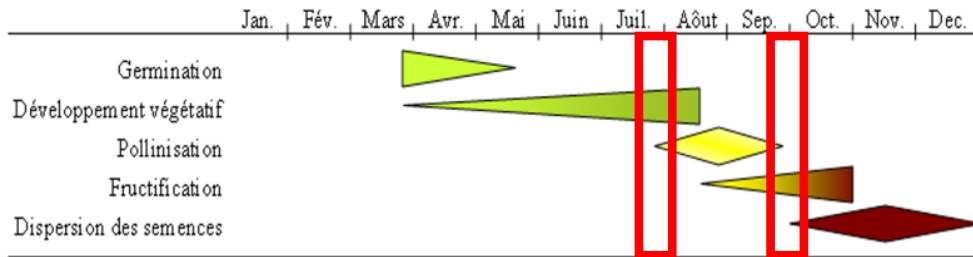
Arrachage manuel



Pâturage



Fauchage / Broyage / Tonte



Pratiques agricoles

Choix culture / Faux semis /
Désherbage mécanique /
chimique / Déchaumage ...



Lutte biologique



Ophraella communa

Chrysomèle nord-américaine inféodée à l'ambrosie à feuille d'armoïse

- ✓ Utilisée comme agent de BIOCONTROLE de l'ambrosie **en Chine depuis 2007**
- ✓ Importante population présente en Europe (Italie [2013], Suisse, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Roumanie)
- ✓ En 2015, l'ANSES estimait son entrée naturelle et son établissement en France très probable et **non problématique**
- ✓ En 2019, avis de l'ANSES : sa présence pourrait permettre une **diminution des émissions de pollen d'ambrosie de l'ordre de 80%**, et une **réduction de + de 50% du risque allergique**.
- ✓ Travaux internationaux menés par INRAE/CSIRO : **très faible impact observé sur les plantes non-hôtes et sur la faune**.
- ✓ **Détection de l'insecte en région lyonnaise en 2023** sur une 15aine de sites
- ✓ Capacité de déplacement naturelle de + de 60 km par an

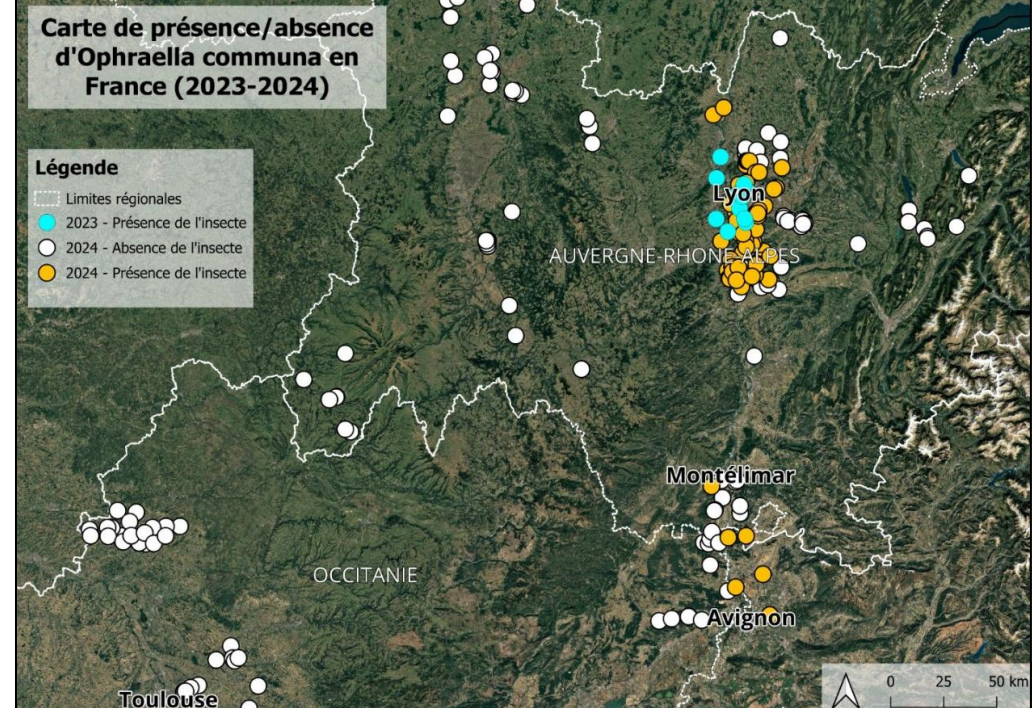


Ophraella communa

En 2024, 3 actions développées en AuRA autour d'O.communica :

- ✓ **Prospection participative** (suivi via la plateforme signalement-ambrosie.fr)
 - ⇒ 65 signalements sur la plateforme
 - ⇒ Présence dans 7 départements
- ✓ **Etude participative de la dynamique des populations de l'insecte** sur le territoire de 3 intercommunalités (CC Pays d'Ozon, Vienne-Condrieu Agglo, CC Entre Bièvre et Rhône)
 - ⇒ 24 sites suivis
- ✓ **Etude INRAE de l'efficacité de l'insecte pour empêcher la production de pollen et des graines**
 - ⇒ 10 sites suivis
- **Pic de population observé en septembre contre août à Milan**

Automne 2024 : étude d'hivernage pour étudier la survie de l'insecte



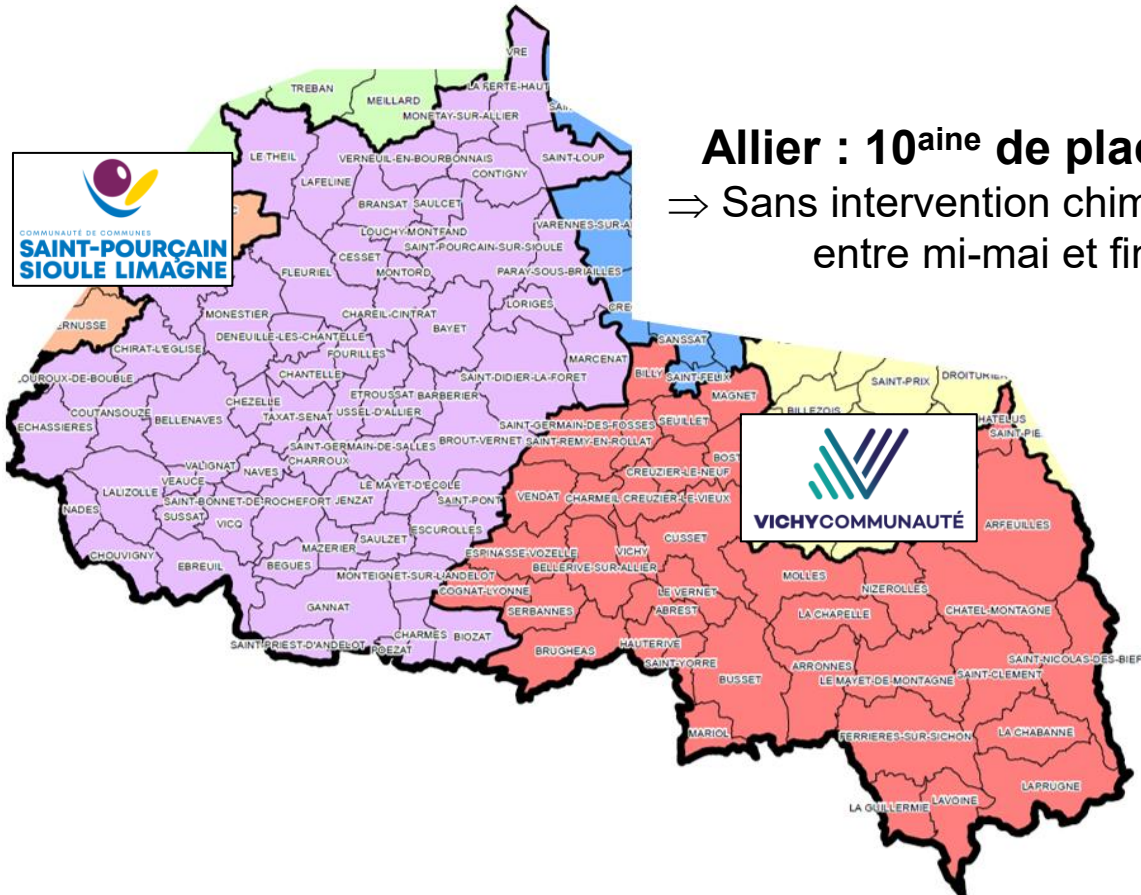
Ophraella communa

2025

1ers lâchers en France de l'insecte en milieu ouvert :

⇒ En Occitanie

⇒ En Auvergne-Rhône-Alpes (dans l'Allier)



Allier : 10^{aine} de placettes ~ 100 m²
⇒ Sans intervention chimique ou mécanique
entre mi-mai et fin septembre

+ Poursuite de la surveillance
de l'insecte côté Rhônalpin

Portail régional dédié aux ambroisies

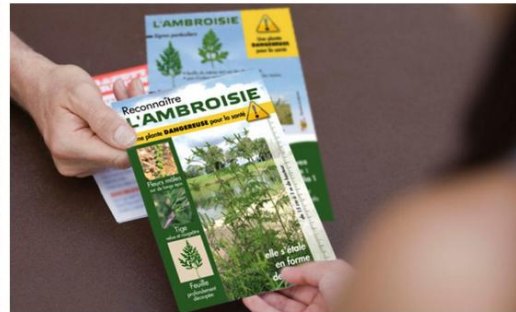
<https://ambroisie.fredon-aura.fr>

Portail de lutte contre l'ambroisie

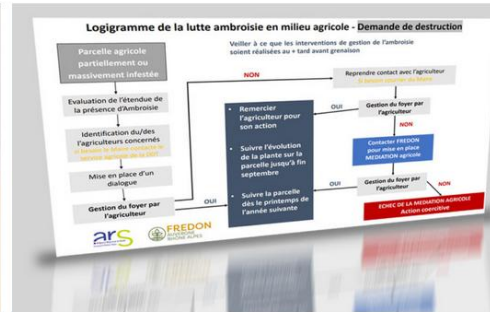
en Auvergne-Rhône-Alpes



Signaler l'Ambroisie



Documentation & Réglementation



Le référent Ambroisie



Agenda, formations, ateliers



Nos missions



Fiche technique « Construire sans ambroisie »

L'ambroisie en photos et vidéos



Vidéo « Gérer les ambroisies ».

Retour d'expérience d'acteurs du département de l'Allier tous concernés par le problème : ARS, Collectivité, Chambre d'agriculture et agriculteur, Gestionnaires d'espaces, Réseau FREDON.

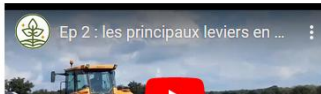


Retrouvez sur le site de l'Observatoire des ambroisies (ambroisie-risque.info), toute une collection de films et d'images permettant d'identifier la plante.

[Voir la galerie](#)



Témoignages à valeur d'exemple



FREDON AURA a enregistré une série de « témoignages à valeur d'exemple » afin d'illustrer certaines pratiques régionales de lutte contre l'ambroisie. Ces retours d'expériences, d'acteurs de terrain concernés par la question de l'ambroisie sur le territoire ([agriculteurs référents ambroisie](#)), sont dès à présent disponibles sur :

Auvergne-Rhône-Alpes ;

- Informations techniques et réglementaires
- Agenda des formations / manifestations
- Fourniture d'éléments de communication
- Témoignages / FAQ



Guide technique de gestion « Agir contre l'ambroisie »



Fiche technique « Les milieux urbains »

Les ambrosies – Outils de communication



<https://ambrosie-risque.info/>

JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES

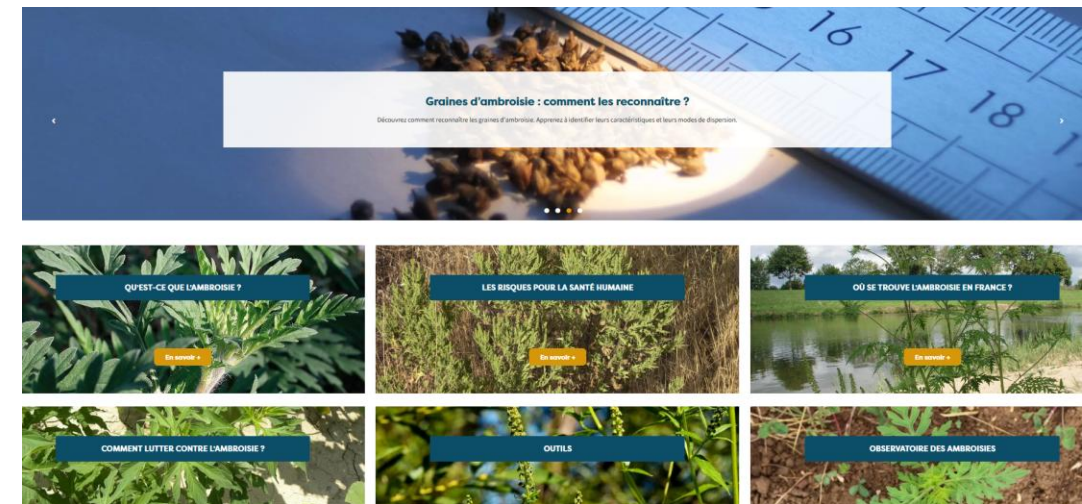


15 au 30 juin



Partout en France

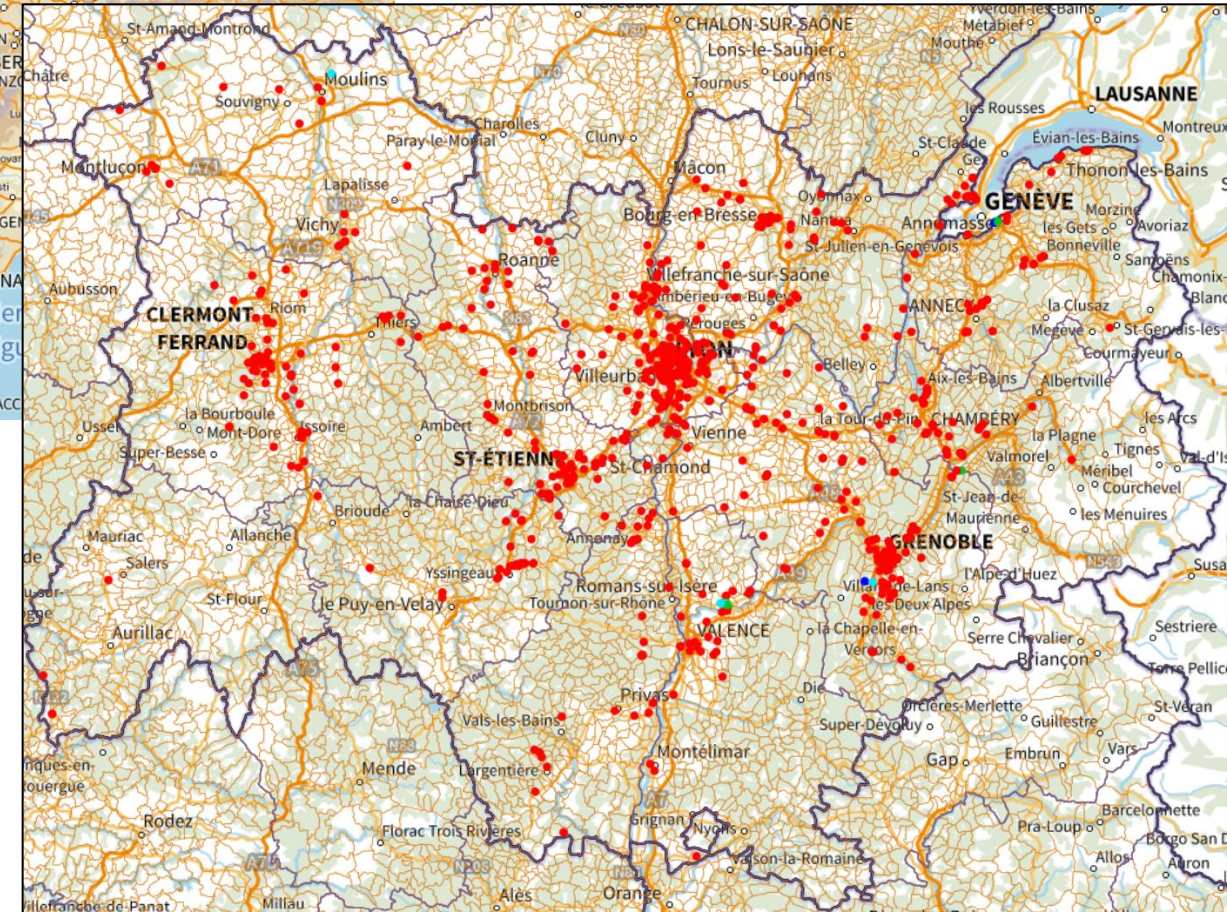
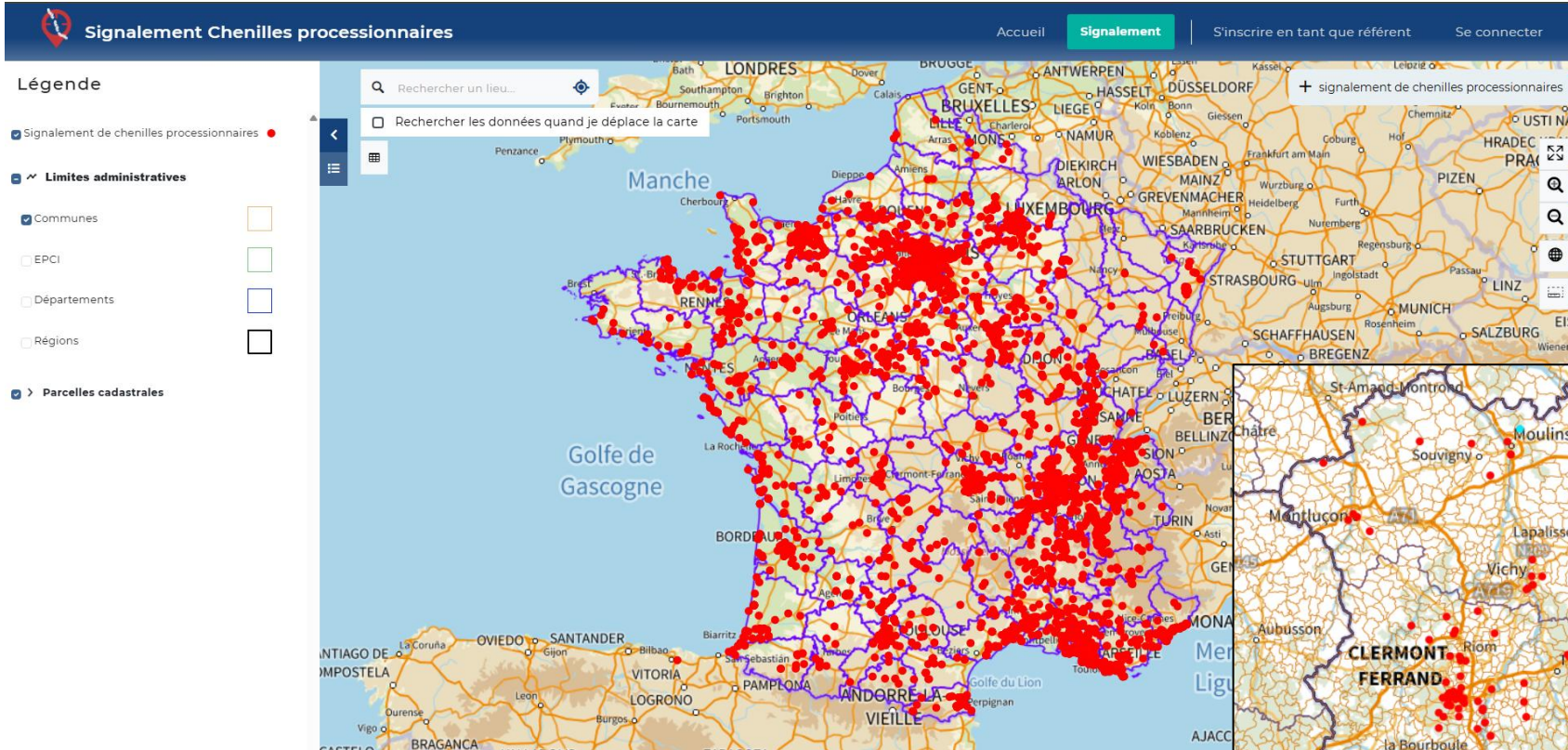
EDITION 2025
CONCOURS DE NOUVELLES





Les méthodes de lutte

Les processionnaires du pin / du chêne

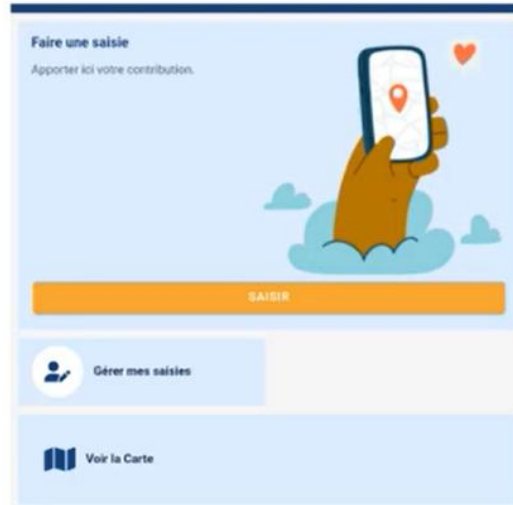


Lancement en février 2025

⇒ 04/06/2026 : 757 signalements de PP (29 de PC) en AuRA



2 canaux de signalements



Application mobile :
Signalement chenilles
processionnaires



signalement-chenilles-
processionnaires.atlasante.fr



Signaler des chenilles
processionnaires

Signaler des symptômes

Méthodes de gestion

PREVENTIF



**PLANTATIONS
CHOIX DES ESSENCES**



**CONSERVATION
DE LA
BIODIVERSITÉ**



**PIÉGAGE
PHÉROMONAL**



**CONFUSION
SEXUELLE**

CURATIF



ÉCHENILLAGE



**INSECTICIDE
BIOLOGIQUE**



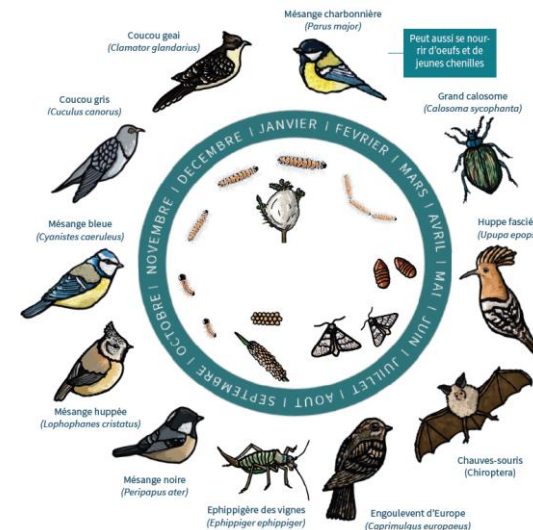
**PRÉLÈVEMENT – BRÛLAGE
ASPIRATION**



**PIÉGAGE MÉCANIQUE
Collier à interception**

Lutte biologique

Favoriser l'installation de prédateurs



Mésanges

Chauve-souris

huppe fasciée

habitat : forêt de feuillus et vieux troncs pour la nidification



Nichoirs pour mésanges :

- Installation à l'automne
- 15 à 20 nichoirs par ha
 - Hauteur > 1,80m
- Trou entrée diam. 32mm

**Efficace uniquement
sur la Processionnaire
du pin**

Méthodes de lutte

Piégeage

Installation de pièges à phéromones sexuelles de fin mai à mi-août.

Surface : ~ 7 pièges / ha

Linéaire : ~ tous les 25 mètres



Confusion sexuelle

➤ Tir au paintball

Arbres isolés ou petits bosquets :
30 billes par arbres

Forêt : 300 billes par hectare

➤ Dépose de gel avec des phéromones

Via une perche



ProceSSIONNAIR e du Pin

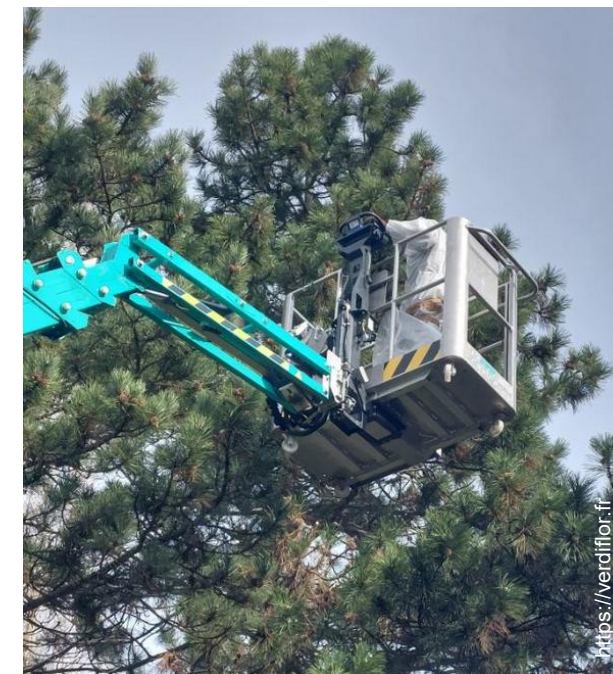


Lutte mécanique = échenillage

Prélever les nids d'hiver qui seront ensuite brûlés en container clos.

Protection adéquate / poils (gants, lunettes et masque)

Meilleure période : hiver en période de gel





Processionnaire du Chêne

Brûlage / Grattage / Aspiration

**Destruction des nids et plaques de nymphose à la flamme.
A réaliser après avoir humidifié la zone de traitement ou après
une averse.**

Puis grattage et collecte du nid détruit.

**Collecte des chenilles par
aspiration.**

**Aspirateur équipé de filtres
adaptés et d'un sac certifié
HEPA.**



Piégeage

- Installation de pièges à collerette : collecte des chenilles dans un sac lors de leur descente en procession
- Retirer et détruire le sac mi-mai (après les processions et avant le vol)
 - ⇒ *Incinération / Immersion (?)*
- Protection adéquate (gants, lunettes et masque)



Éco-



Conseils :

- Percer le bas des sacs en plastiques avec une aiguille.
- Mouiller la ouate avec de l'eau pour une meilleure application entre l'écorce et la bande plastique.
- Tous les 2/3 ans desserrer la bande en plastique pour ne pas trop serrer le tronc.
- Possibilité de mettre une rehausse pour éviter un débordement (comptage des nids (>10)).

Positionner le sac hors de portée des enfants /

Méthodes de lutte



Traitements insecticides biologiques

A base de *Bacillus thuringiensis* (Btk).

Produit relativement sélectif (lépidoptères).

Meilleure période pour les

L'applicateur doit être détenteur du des chenilles Certiphyto

Courte persistance du produit (8-10 jours)



Port des EPI



La Chenille Processionnaire du Pin

Bilan des méthodes de lutte

janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	déc
									ECHENILLAGE		
ECOPIEGE									ECOPIEGE		
								INSECTICIDE BIO			
					PIEGE à PHEROMONES						

Ressources techniques / Outils de communication

A retrouver sur le site de l'Observatoire des chenilles processionnaires : www.chenille-risque.info, rubrique outils.

Guide de gestion



Vademecum d'aide à l'élaboration d'un plan local d'actions



Photothèque



<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-chenilles-processionnaires>

Carte de reconnaissance



Dépliant d'information



Affiches



La Lettre de l'Observatoire



19 MAI 2025





Les méthodes de lutte

Le Moustique Tigre

Méthodes de gestion

Lutte physique

- Gestion de l'eau : élimination des gîtes
- Modification de l'interface eau/air
- Réduction des contacts moustiques/humains
- Capture d'adultes



Source : FREDON AuRA



Source : FREDON AuRA

Lutte chimique

- Gestion des larves
- Gestion des adultes



Source : Guide « moustique-tigre » FREDON AuRA et EIRAD

Lutte biologique

- Prédateurs
- Parasites, pathogènes, parasitoïdes
- Insectes stériles (TIS), Insectes OGM



Source : FREDON AuRA

Lutte biologique

Prédation

Impact limité sur le moustique-tigre en milieu urbain



La Technique de l'Insecte Stérile

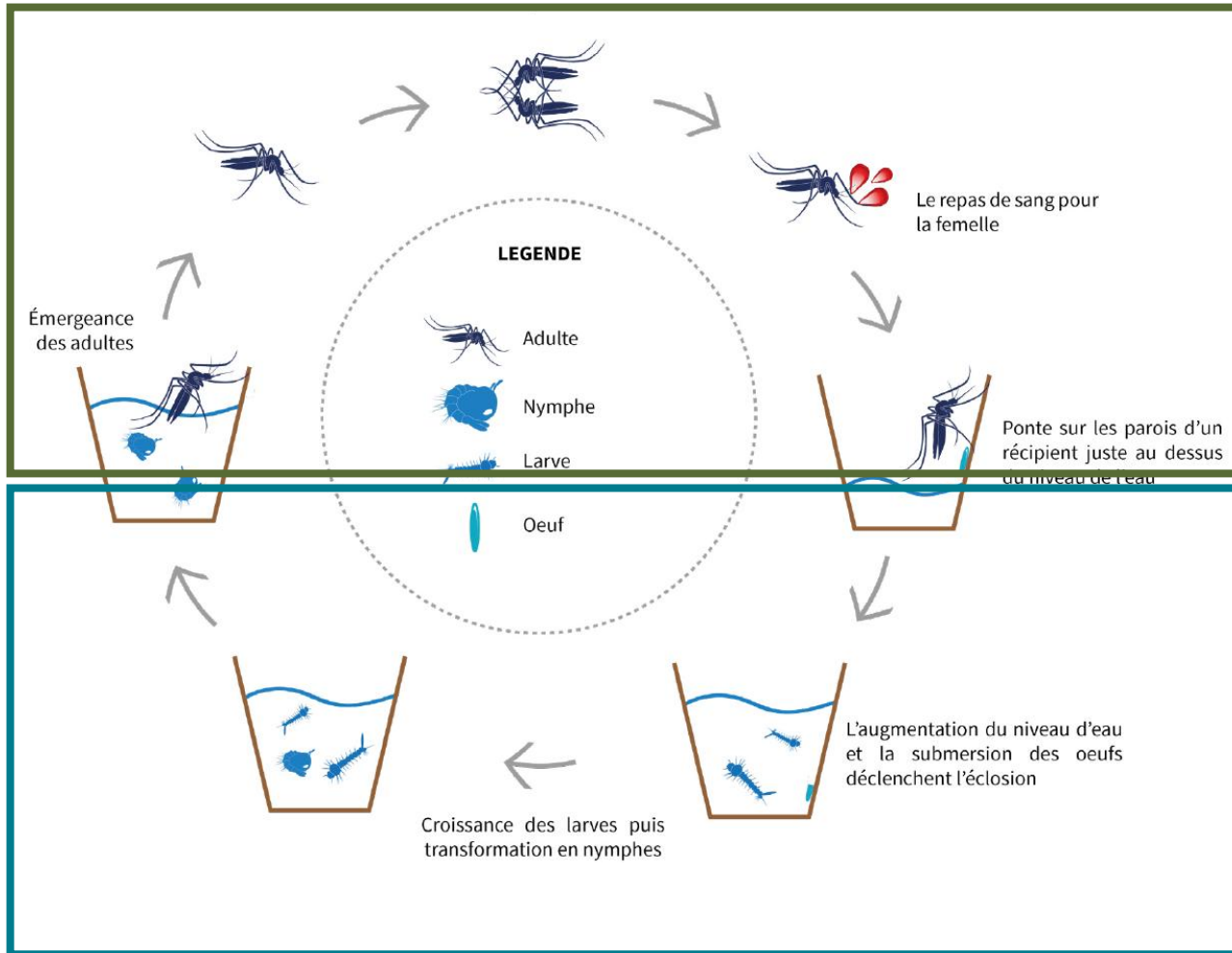
- Mâles stérilisés par ionisation :
⇒ Elevés en grande quantité et relâchés dans la nature
- Programme piloté par l'IRD débuté en 2009 sur l'île de la Réunion



Technique de l'insecte stérile (TIS)



Lutte physique



Source : Guide « moustique-tigre » FREDON AuRA et EIRAD

Contre les adultes :

- Réduction des contacts moustiques/humains :
⇒ moustiquaires
- Capture d'adultes : piégeage

Contre les larves :

- Gestion de l'eau : élimination des gîtes
- Modification de l'interface eau/air : moustiquaires

Lutte physique contre les larves

Gestion du matériel et mobilier d'extérieur

- Retourner / ranger

Gestion des coupelles

- Remplir à ras-bord les coupelles de sable ou gravier

Gestion des abreuvoirs et des boutures

- Changer l'eau des animaux, et des boutures, au moins 1 fois/semaine

Gestion des cuves et récupérateurs d'eau

- Utiliser des récupérateurs d'eau fermés équipés d'un robinet
- Créer une discontinuité entre l'arrivée d'eau et la cuve, et utiliser un filtre moustiquaire.



Lutte physique contre les larves

Protection des bâches et des pneus

Gestion du matériel peu ou pas utilisé

⇒ Stockage / Evacuation si non utilisé ou cassé



Gestion des cheneaux bouchés

⇒ Curage / Réglage de la pente ...



Gestion des descentes de cheneaux

⇒ Comblement des décanteurs (cunette béton, gravier)



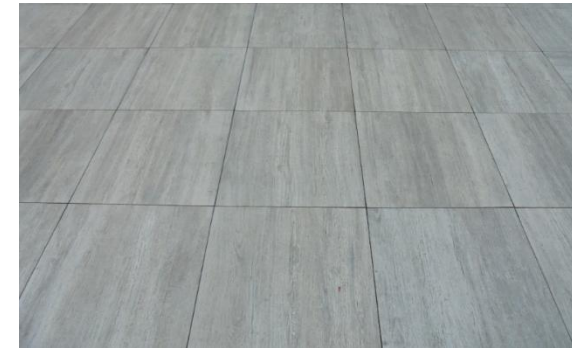
Lutte physique contre les larves

Cas des terrasses sur plot et des toits terrasses

- Vigilance lors de la conception
- Modifier la position de l'exutoire
- Pose d'une mèche drainante
- Pose d'une pente pour évacuer l'eau
- Pose d'un filtre



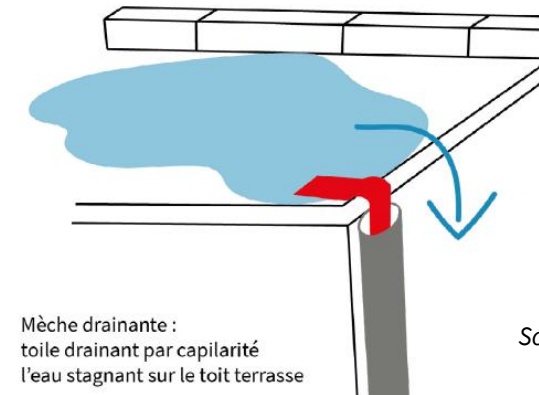
Source : EIRAD



Source : FREDON AuRA



Source : BigMat



Source : Guide « moustique-tigre »
FREDON AuRA et EIRAD



Source : Soprema

Lutte physique contre les adultes

Réduction des contacts moustiques/humains :

- Pose de moustiquaires

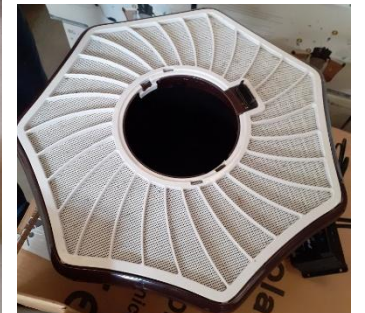


Capture d'adultes :

- Piège à femelles gravides : simule un gîte de ponte
- Piège à femelles non gravides (ou à CO₂) : simule une proie



Le piégeage est une uniquement une technique de complément !



Lutte physique contre les adultes

Stratégie TRES EFFICACE !

- ✓ Suppression des gîtes larvaires
- ✓ Formation des agents
- ✓ Information / implication des citoyens
- ✓ Mobilisation de quartiers



Complément utile

Installer
un réseau de piège



Stratégie Inefficace :

Tout miser
sur le piégeage



Lutte chimique

Les larvicides

- **Bti** (*Bacillus thurengiensis israelensis*) : utilisable sur les gîtes structurels qui ne peuvent pas être éliminés ⇒ **Produit sélectif**
- D'autres larvicides existent (mimétiques de l'hormone juvénile, inhibiteurs de croissance)



NON PRECONISES : non sélectifs dangereux pour l'environnement

Les adulticides

- **NON PRECONISES** : non sélectifs, nocifs pour la santé humaine et l'environnement, risque de résistances
- Produits utilisés homologués en santé publique
- **Aucun** produit anti-adultes **homologués** en **milieu naturel**



Application d'un larvicide biologique dans un avaloir

Source : Guide « moustique-tigre »
FREDON AuRA et EIRAD



La mobilisation sociale

Rappel : entre 80 et 90 % des gîtes larvaires sont situés sur le domaine privé

⇒ Nous sommes tous acteurs de la lutte contre le moustique tigre !

Communiquer pour mobiliser la population

Les incontournables :

- Communiquer régulièrement, pendant plusieurs années
- Utiliser les différents types de communication
- Mettre en avant l'exemplarité de la commune
- Créer une dynamique saisonnière et locale



Plateforme de ressources sur le moustique tigre



AgirMoustique.fr

Plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes

Savoir Agir ▼ Partager Des questions ? Agenda Contact





Guide "Moustique-tigre – Mettre en place un plan de lutte adapté à ma commune"



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

MOUSTIQUE-TIGRE

Mettre en place un plan de lutte adapté à ma commune

Guide technique

Moustique tigre : j'agis en tant que...



Particulier



Professionnel



Collectivité

CHECK LIST DES BONS GESTES

CIMETIERES

Pour limiter les nuisances épidémiologiques liées au moustique tigre :

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

- JE RETOURNE**
 - Les objets en plastique ou bois déposés sur les sépultures
 - Les objets en bois déposés sur les sépultures
 - Les objets en bois déposés sur les sépultures
 - Les objets en bois déposés sur les sépultures
- JE REMPLIS DE SABLE**
 - Les trous, trous, trous
 - Les trous, trous, trous
- JE JETTE**
 - Les déchets et contenants vides
 - Les déchets, déchets, déchets



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

RANGEZ, VIDEZ, COUVREZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

PLUS D'INFOS SUR www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble

Valise pédagogique de l'EIRAD

La Lettre d'information

Lettre d'information moustique-tigre n°3 - novembre 2023

Le moustique tigre se prépare à passer l'hiver !

« C'est le moment ... »

Persévérez dans la chasse aux gîtes larvaires car la saison n'est pas terminée ! Les œufs pondus à l'approche de l'hiver écloront au printemps prochain ; continuez de neutraliser les zones de ponte (tenez, rangez, couvrez ou éliminez).

C'est aussi le moment de préparer la saison prochaine : prévoyez les travaux de réaménagement ou d'adaptation pour éviter les petits contenants d'eau qui stagnent pendant plus d'une semaine (gîtes larvaires).

Communiquer auprès de vos administrés et des autres professionnels de votre territoire : rappelez les bons gestes pour supprimer les gîtes larvaires : ranger les jardins et les balcons, enlever ou sabler les coupelles, protéger les récupérateurs d'eau avec des voiles anti-insectes bien installés, curer les chéneaux, gêner les regards et les descentes de chéneaux...

EN SAVOIR PLUS

Actu : Parution d'un nouvel



Les méthodes de lutte

Les tiques

Comment se protéger des morsures de tiques ?

Lors de promenades ou d'activités dans les zones 'à risques' :

- Portez des chaussures fermées et des vêtements couvrants de couleur claire (afin de mieux repérer les tiques sur la surface du tissu)
- **Evitez de marcher au milieu des herbes hautes, des buissons et des branches basses et privilégiez les chemins balisés**
- Utilisez éventuellement des répulsifs (avec AMM), en respectant leurs conditions d'emploi (ex : Icaridine)
- **Inspectez-vous** au retour d'une possible exposition (promenade, jardinage, ...)
Idem avec les animaux de compagnie
- **En cas de piqûre, détachez immédiatement les tiques fixées à l'aide d'un tire-tique**, une pince fine ou à défaut vos ongles (ne pas comprimer la tique entre ses doigts, ne pas tirer dessus, ne pas utiliser de l'éther ou tout autre produit) et désinfectez la plaie
- **Surveillez la zone de piqûre** pendant plusieurs jours et **consultez votre médecin en cas de symptômes** (fièvre, fatigue, rougeur)



Limiter le risque de présence des tiques ...

Impact des pratiques de gestion différenciée des espaces verts ?



Limitation de l'accès de la faune sauvage aux espaces fréquentés par la population ?





Exposition

7 panneaux

Communiquer
Sensibiliser
Améliorer la prévention





Les méthodes de lutte

Berce du Caucase

LA BERCE DU CAUCASE – Conduite à tenir

Gestes de prévention :

- **Interdiction d'implantation** en plante d'ornement.
- **Eviter de la transporter** (risques de contaminations).
- **Eliminer les plantes le long des cours d'eau**, avant la grenaison.

Gestes d'action :

- Dans le cas d'une faible population : **arracher manuellement les jeunes plants** (avec équipement de protection individuel) ou **couper les plants plus développés** en sectionnant le système racinaire (couper sous le collet à 10-15 cm sous la surface du sol).
- **Organiser un pâturage extensif** (ovin ou bovin) des zones envahies.
- **Maintenir une surveillance** sur les secteurs gérés de manière à prévenir d'éventuelles repousses.



Equipements de protection individuelle recommandés :

- Visière écran plexiglas
- Combinaison intégrale normée protection chimique
- Gants normés protection chimique
- bottes

Gestes en cas d'accident :

- **Ne pas s'exposer au soleil**
- **Laver soigneusement la peau** avec de l'eau et du savon et **enlever et laver ses vêtements**
- **Consulter un médecin** si aggravation

Les sites de référence :

Tela Botanica : Mission Flore

Campagne de surveillance de la Berce du Caucase

<https://www.tela-botanica.org/mission/berceducaucase/>

The screenshot shows the 'Mission Flore' interface for 'Berce du Caucase'. The header reads 'A la recherche de la Berce du Caucase' and 'Participez à la mission sur la Berce du Caucase'. Below this, a navigation bar indicates 'Une mission, plusieurs étapes !' with three steps: '1 > Préparez votre sortie !', '2 > Partez sur le terrain !', and '3 > Saisissez vos données !'. A sidebar on the left contains menu items: 'CONTEXTE', 'RECONNAÎTRE', 'PROSPECTER', and 'SAISIR'. The main content area is titled 'Etape 3 > Saisissez vos données !' and includes a map of Europe with a search bar 'Recherchez une adresse ou une ville' and a search icon. Below the map, there are input fields for 'Especie (bdtx)' with the value 'Heracleum mantegazzianum Sommier & Le' and a 'Certitude' dropdown menu set to 'Douteuse'.

ARS-AURA

Sensibilisation et explication des dangers de la plante

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-berce-du-caucase-0>

The screenshot shows a webpage titled 'La Berce du Caucase' dated '13 juin 2023'. It features a green header with the text 'BERCE DU CAUCASE' and a photograph of the plant. Below the photo, a text box states: 'Fin avril est la meilleure période pour commencer la destruction de cette plante invasive avec les protections adaptées.' To the right, a paragraph explains: 'La Berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum), originaire de l'ouest Caucase, a été introduite en France et en Europe à des fins ornementales. Plante envahissante et toxique, sa prolifération pose aujourd'hui des problèmes environnementaux et de santé publique. Sa sève contient une substance qui provoque des irritations et des brûlures sur la peau, après contact.' At the bottom, there are four blue buttons with dropdown arrows: 'Qu'est-ce que la berce du Caucase ?', 'Comment la reconnaître ?', 'Conseils de prévention', and 'Que faire en cas de contact avec la sève de la Berce du Caucase ?'.

Nouveau portail EESH

Lien de connexion : <https://especes-enjeux-sante.fredon-aura.fr/>



Ressources informatives :

- Plateformes de signalement
- Réglementation
- Outils de sensibilisation
- Témoignages
- Newsletter

Espace référent

- Guide du référent communal / intercommunal

Agenda des actions

- Ateliers d'information
- Réunion terrain
- Classes virtuelles

Les espèces prioritaires en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Plan Régional Santé-Environnement 2024-2028 cible 5 espèces à enjeux pour la santé humaine avec un risque d'expansion dans la région :



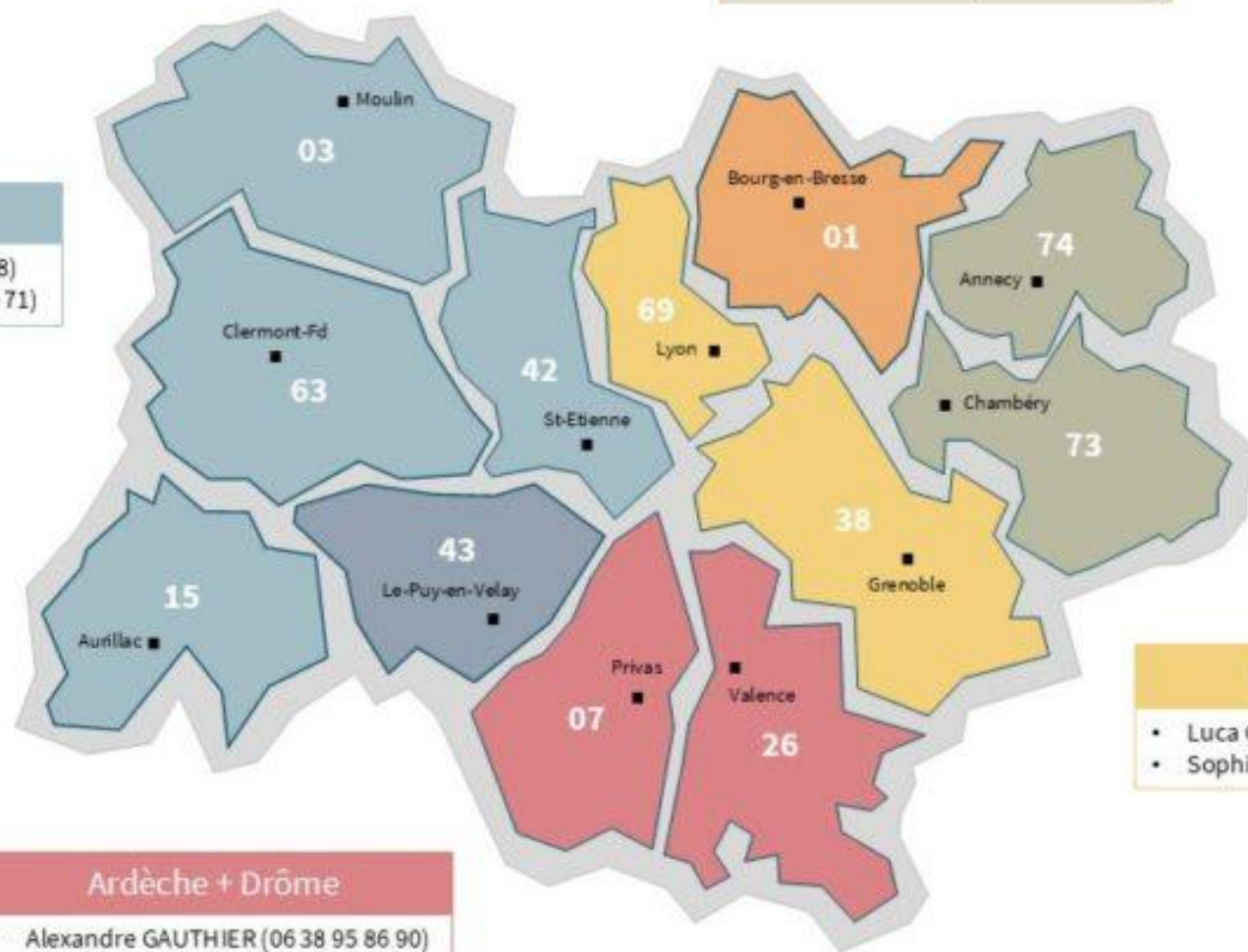


FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

MERCI

Des questions ?

Vos correspondants « Espèces à enjeux pour la santé humaine »



Auvergne + Loire

- Hélène LECLERC (07 68 91 53 68)
- Virginie GAUTHIER (06 08 23 09 71)

Haute Loire

- Mathilde REMIZE (07 44 59 74 30)

Ain

- Valentine PENARD (06 82 25 73 46)

Coordination régionale

- Sophie VALLON (06 33 77 79 05)
- Charly TRAVERSINO (07 86 13 48 22)

04 37 43 40 70

Savoie(s)

- Marie-Hélène PLAVERET (06 85 45 41 41)

Isère + Rhône

- Luca GUIVARC'H (06 80 36 65 51)
- Sophie VALLON (06 33 77 79 05)

Ardèche + Drôme

- Alexandre GAUTHIER (06 38 95 86 90)

Ou contactez-nous par mail : ambroisie@fredon-aura.fr